

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

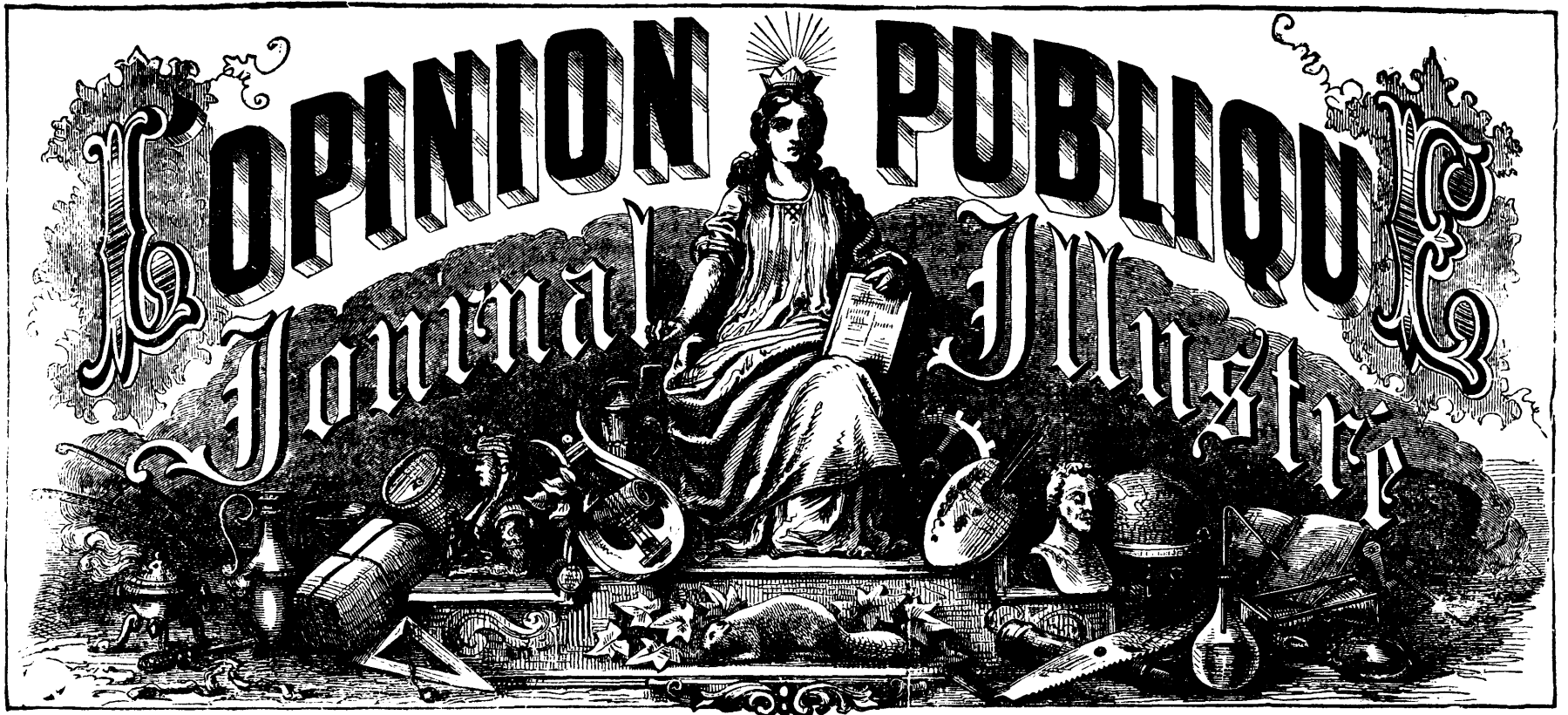
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA PRIME DE 1873.

Nous sommes à préparer la prime de 1873 pour nos abonnés. C'est un des tableaux qui ont fait le plus de sensation à la fameuse Académie royale de Londres. Il représente une des plus belles scènes de la vie de Jésus-Christ, celle où Marie et Joseph le trouvèrent dans le temple au milieu des docteurs de la synagogue.

Nous ne pouvons offrir rien de plus beau à nos abonnés; s'il est vrai que quelques-uns ont murmuré, l'année dernière, nous les défions cette année de ne pas être enchantés.

L'original de ce tableau a coûté \$50,000, et les copies ne se vendent jamais moins de \$10 aux Etats-Unis. Nous avons voulu faire un grand effort pour satisfaire nos abonnés actuels, les mettre dans la douce obligation de payer leur abonnement, et pour nous attirer une légion de nouveaux abonnés.

Nous l'enverrons d'ici à un mois à tous nos agents, et elle sera donnée à tous ceux qui paieront avant le premier jour de l'an ce qu'ils nous doivent et à ceux de nos nouveaux abonnés qui, en s'abonnant, paieront six mois d'avance.

LES NOCES D'OR.

Disons en deux mots que la démonstration du 29 a été très belle. Dès le matin, la ville avait un air de fête, les drapeaux flottaient partout, les rues étaient remplies d'une foule joyeuse et animée dans laquelle on reconnaissait beaucoup de gens de la campagne.

La messe à Notre-Dame a été le grand événement du jour; onze évêques, deux cents prêtres, une foule immense, du chant et de la musique de première qualité, des décorations magnifiques! que veut-on de plus?

LE SERMON.

C'est le rév. P. Braun de la Compagnie de Jésus, qui a fait le sermon; il avait pris pour texte ces paroles de l'Ecriture Sainte "Transiibene faciend." "Il a passé en faisant le bien."

Plusieurs ont trouvé que le révérend père n'avait pas passé en leur disant du bien. Il faut avouer que c'était un plaidoyer plutôt qu'un sermon, plaidoyer éloquent, rempli d'excellentes choses, mais hérissé d'épines; chacun a eu la sienne; tout coup portait et on pouvait suivre le trait. Rien de plus facile à faire que l'application des critiques du révérend père, rien de plus clair que ses allusions; il a mis tous les points sur les i. Un prêtre disait après le sermon qu'il comprenait maintenant pourquoi les gens aiment si peu à se faire dire des choses désagréables du haut de la chaire.

Le révérend père s'est jeté, tête baissée, dans la discussion que la question de la division des paroisses alimente depuis plusieurs années; il a félicité l'évêque de Montréal d'avoir enseigné la vraie doctrine, d'avoir combattu pour l'indépendance de l'Eglise, et il a fait l'éloge de ceux qui l'avaient aidé dans sa lutte, le *Nouveau Monde* en particulier.

Inutile de dire que ce sermon a fait sensation et provo-

qué de vifs mécontentements. La *Minerve* dit que le révérend père avait mal choisi la circonstance pour exprimer de pareilles opinions, lorsqu'il savait qu'un grand nombre des évêques, prêtres et laïques qui étaient là ne les partageaient pas.

LE BANQUET.

Il y avait cinq à six cents personnes à ce banquet. Nous n'avons jamais vu la salle du marché Bonsecours aussi belle; on aurait dit qu'elle avait été transformée par quelque fée en un palais enchanté.

Ce n'étaient partout que fleurs, guirlandes, bannières, inscriptions, transparents aux mille couleurs. Tout cela éclairé par le gaz produisait un effet merveilleux.

Le rév. M. Huot qui avait été chargé de l'ornementation de la salle mérite des éloges; il était impossible de faire mieux.

Il y eut de la musique et du chant pendant le banquet et un joli discours fut fait par M. C. S. Cherrier. Des santés devaient être proposées et plusieurs discours devaient être prononcés, mais on changea, au dernier moment, le programme. Ceux qui étaient venus de loin avec un fort appétit et une grande soif d'éloquence furent un peu désappointés. Plusieurs jetèrent, en partant, un regard de regret sur les pâtés à peine entamés, sur les dindes restés intacts.

Le soir, il y eut illumination, mais dans une ville, comme Montréal, où la plupart des plus belles rues et des plus riches maisons sont habitées par des protestants, une illumination faite seulement par les catholiques est trop partielle pour produire un grand effet. Cependant il y avait de jolies choses à voir; les édifices les plus remarquables étaient les suivants: l'Evêché, les écoles des frères au coin de la rue Ste. Catherine et St. Denis, et sur la rue Vitry, le collège des Jésuites, le Séminaire de Montréal, l'église et le presbytère des Oblats, plusieurs communautés, la demeure de M. Alphonse Desjardins, propriétaire du *Nouveau Monde*, sur la rue Dorchester, et celle de M. Jodoin sur la rue Lagauchetière. Mais la palme appartient à M. Desjardins. Ajoutons que la plupart de nos riches concitoyens ne s'étaient pas forcés.

Pendant la soirée on remit à Monseigneur un télégramme qui fit sensation; c'était le Pape qui lui présentait ses félicitations et lui souhaitait de nombreuses et heureuses années.

L. O. D.

UN DOUBLE RÊVE.

PREMIER ARTICLE.

Nous sommes ici, à Montréal, un petit groupe d'amis, dont l'âge, les positions, et les opinions mêmes varient et diffèrent; et, bien qu'éparpillés aux quatre coins de cette ville bourdonnante et affairée durant le jour, nous trouvons le moyen, une fois la nuit venue, de nous réunir pour causer.

Nous ne possédons ni charte d'incorporation, ni règlement, ni bureau, ni comité, ni président. Aussi point de contribution, point de gêne, point de dispute de préséance, nul aigre débat, aucune cabale électorale. Existants de notre vie propre, liés par la sympathie qui naît de tendances et de goûts communs, le désir d'échanger parfois quelques idées sur les hommes et les choses du temps a fondé notre cercle; ce sont là nos seuls liens.

La déférence qu'on doit à toute opinion sincèrement exprimée sert de règle à nos discussions; et comme chacun de nous

tient à s'instruire, les uns et les autres, en exposant leurs idées, respectent celles d'autrui, s'efforçant de faire leur profit de tout ce qui se dit de sage, de bon et de juste.

Comme je l'ai déjà laissé soupçonner, nos débats sont des conversations intimes, et cette forme familière, loin de nuire au sérieux des sujets laisse au contraire à l'esprit son originalité, à la phrase son tour naturel, à l'expression son pittoresque et sa couleur.

Nous n'imitons personne, contents et satisfaits d'être nous-mêmes.

Vous ne sauriez croire combien cette liberté d'allures, contenue par la politesse et les bienséances, donne de charmes à nos entretiens, combien elle met en relief et fait valoir l'argumentation.

Une fois réunis, dès que l'un de nous avance une proposition douteuse, un fait erroné, une de ces hérésies qu'étaient les préjugés ou que protège la routine, c'est à qui courra sus à l'ennemi. On tourne et l'on retourne en tout sens l'énoncé; puis, le point faible découvert, l'action s'engage. En ces occasions le combat dure peu d'ordinaire; pressée de toutes parts, l'idée, vaincue d'avance, demande grâce; la pauvre, honteuse, confuse, s'échappe dépourvillée. Et personne de nous ne se voile la face lorsqu'elle se retire dans le simple costume de la vérité.

De quoi parlez-vous habituellement, me demandera-t-on? De tout et de rien, répondrai-je. N'ayant ni programme, ni thèse préparée, le mariage de l'ex-père Hyacinthe, l'écroulement au Japon de l'antique civilisation de l'Orient, fourniront aussi bien que les dernières élections fédérales ou l'épizotie sur les chevaux, matière à nos causeries. L'accident de la rue comme la chute d'un trône; la découverte d'un crâne d'homme fossile, comme l'arbitrage de Genève, sont autant de sujets de disputes, et comme les munitions de nos escarmouches philosophiques.

Je vous informerai aussi que la plupart des membres de notre cénacle sont de jeunes hommes: d'aucuns mariés, d'autres célibataires: tous travailleurs infatigables, se colletant au jour le jour avec la fortune qui regimbe, occupés de leur avenir, aimant leur pays avec passion et le servant avec conscience et dévouement.

Lorsque les attaques d'une goutte opiniâtre ne le forcent point à garder la chambre, un beau vieillard, père d'un des nôtres, vient souvent prendre part à nos discussions.

M. L... a su rester jeune en dépit de l'âge; malgré ses cheveux blancs, son esprit et son cœur n'ont point vieilli; son geste, sa parole même, ont conservé la vivacité et le feu des belles années. Bien que pourvu d'une âme énergique, une délicatesse de sentiments excessive, je ne sais quelle timidité de façons, lui fit prendre de bonne heure la vie publique en horreur, lorsque son éducation et sa fortune lui permettaient d'aspirer aux plus hautes charges.

Ce charmant esprit et ce noble caractère est l'âme des réunions auxquelles il assiste. Il sait tant de choses, a connu tant d'hommes, a vu passer tant d'événements, qu'il s'est formé à leur contact, une philosophie qui n'a rien d'amer ni d'injuste. Sa conversation abondante en saillies, semée d'anecdotes, intéressée, séduit, et captive; il raconte si simplement, apprécie avec tant de tact, montre tant de mesure et d'impartialité, qu'on éprouve une sorte de remords d'avoir pu penser différemment. Non seulement on l'écoute avec respect, mais c'est qu'il dirige la discussion comme un président élu, tant s'impose la dignité de sa personne, tant sa haute et calme raison, et l'autorité de ses jugements savent revêtir d'attraits et de grâce! Nous nous inclinons devant cette Majesté naturelle, et, dans l'appel de nos différends, c'est toujours lui qui prononce en dernier ressort... Donc, il y a deux semaines de cela, le personnel de nos soirées

hebdomadaires se trouvait au grand complet. Après avoir grignoté les petits scandales du jour, parlé de la soirée de Madame Z... et relevé une grosse faute de syntaxe dans le dernier sermon, d'ailleurs fort beau, du père B... je ne pourrais vous marquer par quel bizarre enchaînement on vint à parler des grandes agglomérations d'hommes, des races et du sentiment national.

Que l'esprit national soit le ressort moteur qui fait agir une jeunesse, l'âme, le souffle intérieur, qui communique le mouvement, la vie, aux divers organes du corps, le lien qui réunit les forces éparses en un seul faisceau, la cause qui rapproche les classes, identifie les intérêts, donne en un mot un trait unique, un caractère, une physionomie enfin originale aux diverses portions d'un tout, et rallie au jour du péril de la patrie, tous ses enfants autour du drapeau menacé, il n'y eût là-dessus qu'un avis ; les voix furent unanimes.

Où la discussion commença ce fut lorsqu'il s'agit de déterminer les causes du sentiment national.

D....., esprit convaincu et sincèrement religieux, mais ardent, proclama que la connaissance du vrai Dieu peut seule assurer l'existence de ce que l'on est convenu d'appeler l'esprit national.

"Sans elle, ajouta-t-il, rien ne dure. Voyez l'antiquité. Que sont devenus ces républiques, ces royaumes, ces empires, dont les travaux et les conquêtes excitent l'admiration, dont les chefs-d'œuvres, dans les arts, demeurent encore nos modèles ? Le peuple hébreu au contraire a traversé les âges ; ses traditions, son histoire demeurent la préface de l'épopée chrétienne, et de nos jours, les Israélites, quoique dispersés, constituent, grâce à la force de leur sentiment religieux, un peuple distinct parmi les peuples. Puis, s'aninant par degrés, voyez, dit-il la Hongrie, l'Irlande, la Pologne !

"Chez ces nations, jamais le patriotisme n'inspira plus de dévouements et de sacrifices qu'aux jours où les combinaisons de la politique semblaient devoir triompher de leur faiblesse et de leur isolement !

"Et au moyen-âge, les Croisades, ne nous montrèrent-elles pas toutes les races mêlées, confondues, sous l'étendard de la croix !"

Son argumentation terminée, notre ami semble consulter du regard notre président.

"Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous venez de dire, répondit le vieillard. Une nationalité reposant sur des croyances communes, une foi religieuse et profonde, ne peut périr, elle sera invincible. Mais si la religion demeure l'idéal d'une nationalité, elle n'est pas, au point de vue humain, la seule cause de l'amour de son pays."

"Ne pensez-vous pas, reprit M. V... médecin de talent, qui fait marcher de pair l'étude des lettres et de la philosophie, que la langue dans laquelle la mère apprend à l'enfant à balbutier les mots les plus doux, dont la forme, c'est à dire l'accent, la tonalité, les contractions et le tour, servent plus tard à peindre les choses, à exprimer toute la gamme des sentiments, ne soit ce qui fait naître, entretient et développe l'esprit national ?

"Montesquieu n'aurait-il pas raison d'attribuer en grande partie au climat, à la nourriture, aux mœurs, la manière d'être et le caractère des peuples.

"Or, je maintiens que la langue est la forme la plus saisissante, la cause la plus active de l'esprit d'une race ; car non-seulement elle sert à exprimer des idées, mais encore, comme l'ont reconnu d'illustres savants, elle exerce une grande influence sur la pensée elle-même : d'elle découle la littérature, c'est-à-dire la plus haute expression du génie d'une race : en un mot, l'essence de l'esprit national.

"D'ailleurs les travaux auxquels se sont livrés des philologues tels que, E. Burnouf, G. Humboldt, Legonidec, n'avaient d'autre but que la recherche des origines nationales, par l'étude comparative des langues."

"De telle sorte, observa un assistant, que si leurs efforts réussissent, on arrivera en retrouvant la syntaxe et le vocabulaire de l'Eden, à prouver irréfutablement l'unité de l'espèce."

Un éclat de rire accueillit cette boutade.

"Ne pas traiter le paradoxe du docteur trop légèrement, messieurs, dit le vieillard. Sa thèse est quelque peu spéieuse, mais l'histoire nous prouve que l'esprit national d'un peuple et sa langue suivent une marche parallèle ; que lorsque l'une se modifie, l'autre se transforme, pour conclure enfin, que l'esprit national se perd lorsque la langue se corrompt."

Un troisième, avocat célèbre au Palais et fort épris de sa profession, essaya de nous prouver que le droit et la législation sont les sources fortifiantes où se retrempe le sentiment national affaibli ; que la science des formules résume tout.

Notre ami qui ne voit rien hors du droit, qui y rapporte tout, nous cita à ce propos la loi des Douze Tables, celles de Lycurgue à Sparte, de Solon à Athènes ; les lois de Manou dans les Indes ; puis le Code théodosien, l'Edit d'Adrien, les Capitulaires de Charlemagne, la loi des Visigoths, etc., etc. Enfin le brillant avocat nous conduisit du Décalogue au Code Civil du Bas-Canada.

Il prétendit même que, sans droit, Dieu n'aurait pas fait le monde. Comme ce paradoxe excitait notre hilarité,—

"Messieurs, continua-t-il, les principes des diverses catégories du droit dominant et embrassent tous les rapports sociaux. Or, pour vous prouver que mon opinion a quelque valeur, voici ce qu'un historien philosophe, Erder, dit de la loi mosaïque :

Faites pour dominer le génie national dans les moindres circonstances, et pour devenir, comme Moïse le répète fréquemment, des lois éternelles, elles comprennent depuis les plus hautes combinaisons

de l'ordre social jusqu'au moindre détail de la vie domestique. Ce vaste système d'institution ne fut pas l'œuvre d'un moment. Le Législateur y ajouta ce que les circonstances réclamaient : et avant sa mort, il voulut lier à jamais la nation à la constitution politique qu'il lui avait donnée.

"Ce qu'Erder disait des lois de Moïse, je le dis, messieurs, de celles de chaque peuple. Et j'ajouterais, pour finir : Comment Rome parvint-elle à augmenter le nombre de ses sujets, à maintenir debout ce vaste empire, à s'assimiler des *Laces*, des *Gépidés*, des *Parthes* et des *Gaulois* ?

"En accordant aux individus des nations conquises les privilèges inhérents au droit du *Civis Romanus*."

Selon son habitude, notre ami venait de prononcer un plaidoyer aussi savant qu'éloquent.

Un autre soutient que la puissance militaire, l'éclat, l'ancienneté des traditions, le prestige de la gloire des armes, arrivent à confondre vainqueurs et vaincus, et que le temps triomphe peu à peu des résistances. Il nous cita l'unité française accomplie par les conquêtes successives de la monarchie sur les grands feudataires ; et la transformation du petit Electorat de Brandebourg en royaume de Prusse, laquelle s'étend chaque jour aux dépens de ses voisins.

Un dernier prétendit que la forme gouvernementale, le système politique, reposant sur des institutions libres qui assurent à tous les citoyens, des droits égaux, à la nation le contrôle de ses affaires, une représentation effective, la décision de la paix ou de la guerre, le jury, le droit de réunion, la liberté de la presse, etc., etc. ; que dans de tels pays, et sous de telles constitutions, il se développe un profond sentiment de virilité, un esprit de justice et de légalité qui pénètre la nation et marque les âmes.

La discussion semblait épuisée, lorsque M. A... qui s'était tû jusqu'à ce moment, prit la parole :

"J'apprécie, je reconnais comme fondées les causes diverses que ces messieurs ont attribuées à l'énergie, à la vitalité de l'esprit national chez un peuple. Malheureusement notre pays, le Canada, semble échapper par une inexorable fatalité, aux lois qui, en d'autres lieux, concourent à la formation d'un esprit national expansif et vivace. Situation géographique, diversité de races, de religions, de langues, de mœurs, de coutumes ; tout conspire contre nous.

"Quant à notre histoire, elle date d'hier ; la plus grande partie de notre territoire ne comprend que des lacs glacés et de vastes déserts ; les progrès des Etats-Unis nous jettent dans l'ombre ; notre puissance militaire est nulle, notre passé appartient à d'autres, notre présent n'est point à nous, et le moindre incident politique décidera de notre avenir.

"Comment un esprit national, je me le demande avec sincérité, peut-il naître d'une situation aussi complexe, d'éléments aussi hétérogènes, d'une existence aussi précaire ?"

Un assez long silence suivit cette apostrophe ; l'interrogation de M. A... demeurait suspendue sur nous comme une menace.

Embarrassés, muets, nos yeux se dirigèrent tous vers notre juge habituel.

Le vieillard sourit, ouvrit lentement sa tabatière, prit une pincée de tabac, et la reniffla bruyamment, ainsi que cela lui arrive lorsqu'il se sent ému :

"Messieurs, nous dit-il, de sa voix ferme et vibrante, je suis heureux que les hasards d'une causerie, si légère à son début, nous aient fourni l'occasion de discuter le sujet qui nous occupe. Encore sous l'effet des paroles de celui d'entre vous qui vient de mettre en doute la possibilité de l'existence en Canada d'un véritable esprit national, vous paraissiez partager ses craintes. Détrompez-vous, messieurs, et soyez certains que le jour n'est pas éloigné où le nom de Canadien sera un titre égal à quelque appellation nationale que ce soit du nouveau et de l'ancien monde. Il ne faut point se croire prophète pour prédire à notre jeune pays une destinée brillante.

"Nous possédons chez nous, en nous-mêmes, tous les éléments nécessaires au développement de cet esprit national, sans lequel un peuple périlite et meurt.

"Le Canada n'a-t-il point ses titres de noblesse, inscrits dans les archives des deux plus grandes nations de l'ancien continent, la France et l'Angleterre ! Cette partie septentrionale de l'Amérique, qui l'a découverte, conquise, civilisée ? Les expéditions aventureuses, les voyages d'explorations, l'établissement des villes, les grandes découvertes du Mississippi, des Montagnes Rocheuses, le sang des martyrs, la gloire militaire, les libertés politiques conquises, n'est-ce point là un illustre héritage ! Et, plongeant ses racines dans un aussi beau passé, l'esprit national peut-il jamais craindre de sécher ou de se flétrir ? Français, Anglais, tour à tour, ont versé et mêlé leur sang sur ce sol couvert aujourd'hui de campagnes fertiles et de villes florissantes ; et nous recueillons maintenant les fruits qu'a fait germer cette généreuse semence."

Et les yeux du causeur à cheveux blancs, au souvenir du passé, au présage de notre destinée future, s'illuminaient parfois de soudaines lueurs.

"Je ne me servirai, ajouta-t-il, que de mes propres arguments ; c'est d'eux seuls que je désire tirer les preuves de la vitalité d'un esprit national dont l'intelligence et l'énergie s'affirment chaque jour davantage.

"A mesure que chacun de nous connaîtra mieux l'histoire du Canada, les combats livrés pour la civilisation, les luttes soutenues pour conserver d'anciens droits et en conquérir de nouveaux, il sentira grandir et se fortifier le véritable esprit national. Que serait-ce lorsqu'on appréciera, à leur véritable

valeur les avantages commerciaux d'une situation exceptionnelle, les richesses et les ressources variées d'un territoire immense, lorsqu'on aura l'idée des forces et des capitaux nécessaires à l'exploitation d'un pareil domaine. Et tous ces progrès favorisés par le jeu régulier d'institutions appartenant à un régime politique unique au monde.

"Parler du présent, messieurs, c'est naturellement rappeler le passé qui l'a engendré ; et, c'est aussi interroger l'avenir qui sera notre œuvre. Donc, permettez-moi de vous citer quelques chiffres ; ce sera comme l'inventaire du patrimoine national, et grâce à eux, en jetant un coup-d'œil en arrière, nous jugerons les progrès à réaliser par ceux déjà accomplis."

Il sera bon d'apprendre aux lecteurs que notre président est l'homme du monde qui connaît le mieux les grandes questions comme aussi les plus modestes détails de la politique canadienne.

Le vieillard tira de sa poche un agenda à couverture de maroquin, puis l'ayant ouvert, nous dit :

"D'après l'étendue de nos possessions, nous sommes classés la troisième Puissance du globe : la Russie et le Brésil ont seuls le pas sur nous. La superficie de la Confédération comprend 3,389,442 milles carrés ; la population 3,575,577. En 1870, nos importations s'élevèrent à \$71,237,603 ; les exportations à \$73,573,490 ; et le mouvement de notre navigation se chiffrait par 945,826 tonnes.

"Je vous ferai observer, en outre, que notre commerce, notre industrie, notre agriculture, sont aidés par 28 banques qui, avec leurs nombreuses succursales, représentent un capital de plus de \$50,166,666 ; une circulation dépassant \$22,301,519 : une somme de \$55,681,397, sans préjudice des dix millions renfermés dans les caisses d'épargne et les Sociétés de Construction, représente les dépôts.

"Nos pêcheries rapportent trois millions ; et nos forêts vingt millions de piastres !

"Pour le transport et l'échange des produits, outre les canaux, les rivières, nous avons un réseau de trois mille milles de voies ferrées ; en outre, cent milles s'achèvent en ce moment, et huit cents milles octroyés à diverses compagnies vont se construire au premier jour ; ce qui, avec les 2,400 milles de chemin du Pacifique portera la longueur de notre réseau à 7,300 milles !

"Pour mes contemporains d'il y a soixante ans, je vous assure que le changement n'est pas moins radical, le progrès non moins merveilleux que celui que vous réaliserez certainement d'ici à la fin du siècle.

"Ouvrez une carte de l'Amérique, jetez les yeux sur la partie septentrionale de ce continent, comprise entre l'Océan glacial, au Nord ; l'Atlantique à l'Est, le Pacifique à l'Ouest, et le 45^e de latitude au Sud, et dites-moi si jamais regard de Souverain embrassa plus magnifique espace ! trois Océans baignent nos rivages ; cinq grands lacs dans les anciennes Provinces ; des milliers constellant les nouvelles ; sur l'Atlantique et le Pacifique, un immense développement de côtes ; Halifax ici, la station du Nouveau-Monde la plus rapprochée d'Europe ; à l'Est, Victoria, la moins éloignée de l'Inde et du Japon !

"Dans l'intérieur, d'immenses territoires sillonnés de rivières poissonneuses, remplis d'animaux à fourrures ; au Nord-Ouest, la colonie naissante de la Rivière-Rouge ; le futur état de la Saskatchewan, dans la splendide vallée de ce nom ; par-delà les Montagnes Rocheuses, la Colombie avec ses mines d'or, ses forêts d'arbres géants, Vancouver, avec ses pêcheries, son ciel.

"Si le Canada ne posséda que jusqu'en 1763 l'immense région comprise entre le golfe St. Laurent et le golfe du Mexique, il a su gagner de l'Est à l'Ouest plus qu'il n'avait perdu du Sud au Nord ; et, les petits enfants des deux peuples, autrefois rivaux, ré-édifient aujourd'hui, de concert, en l'assurant sur de plus solides bases, l'édifice commencé par la France et l'Angleterre !"

Cela dit, comme minuit sonnait, le vieillard se leva, et appuyé sur le bras de son fils, gagna la porte du salon. Sur le seuil, il salua de la tête la compagnie, nous jetant ce conseil en guise d'adieu :

"Rappelez-vous le passé, messieurs ; étudiez le présent, songez à l'avenir, et vous aurez la satisfaction et le droit d'être fiers de votre pays."

Quelques instants plus tard, je revenais tout pensif à mon logis, où je m'endormis la tête pleine des souvenirs de la soirée.

Pendant mon sommeil, et sans doute sous l'excitation causée par l'entretien de la veille, mon esprit franchissant le temps et l'espace, assista au spectacle de l'Europe féodale et monarchique. D'un côté, se déroulaient les scènes de cette époque religieuse, savante et guerrière ; de l'autre, des tableaux merveilleux, inconnus : c'était ce double continent métamorphosé par le commerce, l'industrie, la science, les arts et la dévorante activité de deux nations amies, luttant d'efforts, de travail, de patience et d'énergie. On eût dit la mise en scène d'un chapitre de l'Apocalypse.

Je vous ai donné la scène, voici venir les acteurs.

GUERIN-DUPREY.

La vie du corps c'est le sang, et le sang est le levier qui règle notre esprit et notre constitution. Si nous continuons à garder notre sang pur, nous payons une dette que nous devons à la nature et nous sommes invariablement récompensés pour notre trouble et pour ce que nous avons dépensé. Il est inutile d'insister sur les avantages nombreux d'une bonne santé, et si vous êtes maintenant à la recherche du don précieux, on vous recommande fortement de faire une provision du Grand Remède Shoshonees et de Pilules tel qu'indiqué.

M. SULTE.

La lettre suivante, qui n'était pas destinée à la publicité, mérite reproduction à plus d'un titre. Nous forçons la consigne, nous déchirons l'enveloppe confidentielle. Il est bon que tout le monde sache le peu de cas que l'on fait en ce pays des grands travaux littéraires ou historiques; il est bon d'entendre, sous le couvert de la fine plaisanterie, de dures vérités qu'on ne saurait trop répéter.

J. A. M.

OTTAWA, ce 30 Octobre 1872.

MON CHER MOUSSEAU,

Vous me la baillez bonne! Pour des promesses que j'ai l'air de ne vouloir accomplir, me voilà cité au tribunal de l'opinion publique, ni plus ni moins. J'avoue que les apparences sont contre moi, et qu'en avocat habile, vous vous gardez bien de n'en point profiter pour que mon dossier se présente le plus mal possible devant mes juges, qui, je le présume, passeraient condamnation si je n'intervenais, — mais j'interviens et j'espère obtenir, au bas mot, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Sur le chef de promesses données, je n'ai rien à dire. Ma déclaration sera catégorique: j'ai promis; tant pis pour moi. Promettre et tenir sont deux! Je l'avais entendu dire, et maintenant, hélas! je le sais.

Comme ceci est entre nous, permettez que je vous fournisse des explications, à commencer par le commencement. Ce sera long, je vous en prévins. C'est un peu une vengeance qu'à mon tour j'exerce contre vous, et voici pourquoi:

Au temps des élections, durant le mois d'août dernier, vous vous êtes rencontré, sur un bateau à vapeur, avec un mien ami, qui est en même temps le vôtre, et la conversation, tombant des hauteurs des conceptions politiques, s'est posée à la suite d'un mot de vous, sur mes pauvres notes d'histoire. Vous paraissiez curieux de connaître la nature du travail que je prépare sous le titre encore incroyable "d'Histoire des Trois-Rivières." Vous vous adressiez à bonne enseigne, selon moi; à un terrible raconteur, selon vous. Mon ami, familier avec la plupart de mes paperasses et surtout avec l'ensemble de mon livre, entra en matière avec joie, avec entraînement, avec amour. Vers la onzième page du chapitre seize, ou à peu près, force lui fut de s'arrêter court et d'éteindre son feu: vous dormiez. Ah! n'allez pas dire que je me trompe, on vous a vu, — vous ronfliez! J'ai connu les détails de cette scène. Vous voyez que ma police est bien faite.

Il est facile, aujourd'hui, de saisir votre raisonnement. Vous vous dites, sous forme de syllogisme: "L'histoire des Trois-Rivières" m'a endormi; quand un récit nous endort, c'est qu'il nous ennuie; donc Sulte est la cause que je me suis ennuyé, — et, conclusion logique, il me le payera!" Inutile de prétendre que la chaleur du jour, la fatigue d'une campagne électorale, etc., l'ont emporté sur l'intérêt du récit. Je répète que vous dormiez. Pour un "auteur d'œuvres inédites," comme pour un auteur publié, vous aurez toujours l'air d'un homme à qui on la faisait trop forte. . . . l'histoire des Trois-Rivières.

Franchement, mon cher avocat, j'en suis à me demander comment vous avez pu me décerner des éloges, après lecture de la livraison parue. Mon ami racontait donc bien maladroitement tant de si belles choses? Votre vieille amitié pour moi se révèle dans ces lignes, dont je ne saurais trop vous tenir compte. Merci, mille fois.

Vous savez que bien malin serait le croque-notes qui trouverait assez de bouts de renseignements dans l'histoire imprimée du Canada pour en composer seulement trente pages suivies sous la rubrique "d'Histoire des Trois-Rivières." On dirait qu'il n'existe rien là-dessus, sauf des discours de sauvages prononcés à l'occasion des traités de paix et qui, d'ailleurs, appartiennent à la grande histoire du pays.

L'idée de coucher par écrit la narration des événements qui se rattachent à l'une des plus intéressantes localités du vieux Canada, n'est pas de moi. Il était naturel qu'elle appartint à tous les trifluviens qui se sont peu ou prou occupés de leur ville natale, — mais, où il n'y a rien, l'historien, comme le roi, perd ses droits et son temps. C'est ce qui est arrivé, ce me semble. Aussi, n'aimant point à suivre la route battue, où se découragent des chercheurs fidèles uniquement à Champlain, Sagard, LeClerc, Charlevoix, Garneau, et Ferland, j'entrepris, — il doit y avoir une bonne douzaine d'années de cela, — de fouiller dans les archives que renferment les divers greffes de l'administration qui fut autrefois le "gouvernement des Trois-Rivières." De là, j'étendis mes recherches aux manuscrits que possèdent nos grandes bibliothèques, y compris celle du Parlement. Bref, en sept ou huit années, j'accumulai des masses de notes. Il ne me manquait plus que de les comprendre et de les rédiger.

C'était au mois de juin 1869. Dans le cercle de mes connaissances intimes, vous savez que j'ai la réputation d'être "chanceux." Le hasard ne perdit point une occasion qui se présenta de m'être utile, sinon agréable. Jusque là, j'avais consacré mes soirées aux travaux dont je vous parle. Or, il est toujours facile de copier, ou d'annoter une page; cela marche à bâton rompu, on s'arrête quand sonne l'heure de l'oreiller, et, l'esprit ne se trouve aucunement dérangé dans ses calculs. Mais arrivé au moment de reprendre une par une ces bribes de renseignements, de les étudier, de les comparer avec l'histoire écrite, de les fondre ensemble, et d'en tirer quelque chose qui passe convenablement sous la plume, — comme sous l'œil du lecteur, — c'est une rude tâche! et pour l'exécuter il faut avoir sa journée à soi. Or, je n'avais que mes soirées. J'entrevois avec terreur le moment où il me faudrait travailler trois, quatre, cinq soirées de suite sur la même page, faute de pouvoir y consacrer d'un coup une journée de six ou huit heures, — qui fait qu'on attaque au matin un sujet pour le terminer avec le coucher du soleil. C'est ici que ma "chance" se manifesta: je perdis l'emploi qui me permettait de gagner mon pain et me trouvant sur le pavé, je n'eus rien de plus pressé que de m'endetter pour vivre, durant quatre mois que me prit la rédaction des cent vingt-six pages publiées en première livraison, et que vous avez lues.

Vous vous souvenez qu'avant cette époque, je rimais, ça et là, une chansonnette, une ariette, un rien. Il faut bien se désennuyer entre deux déchiffrements de manuscrits vieux comme le comte de Frontenac ou le sieur Gauthier de Varennes. Depuis l'heure où j'ai dû me mettre à analyser le produit de mes recherches historiques, tout a changé. Adieu chanson, musique, etc. Je n'ai plus qu'un sentiment, c'est celui de saisir la vérité historique dans les mille détails que j'ai à traiter, et de rendre aussi intelligible que possible tel ou tel passage qui se présente avec l'aspect d'une énigme. Travaillant dix heures par jour, j'ai mis quatre mois à produire cent vingt-six pages. En moy-

enne, c'est moins qu'une page par jour, ou à-peu-près cinq lignes par heure. Cinq lignes par heure! vous entendez, lorsque sur une matière ordinaire j'écris quatre-vingt-dix à cent lignes par heure sans me fatiguer.

Tout cela, me dites-vous, peut-être, n'explique pas votre lenteur; depuis près de trois années vous avez dû travailler un peu; où en est le résultat?

—Le résultat! il est sur ma table, quasi prêt pour l'imprimeur; mais je n'ai pas d'imprimeur, n'ayant pas d'argent à lui donner sans espoir de remboursement. Calcul fait, les sept ou huit cents pages de mon livre coûteraient, à publier, douze cents piastres, sans compter les gravures, dont les frais s'élèveraient à pas moins de trois cents autres piastres.

—Mais les souscripteurs?

—Dites-donc, mon cher Mousseau, seriez-vous assez naïf que de croire qu'il existe des souscripteurs? Voilà un mot tout trouvé — les souscripteurs — eh bien! je vous conseille d'en faire l'expérience sur un livre, — je ne parle pas de l'Opinion Publique qui a créé un courant inouï dans ce sens, — je parle de livres, de brochures, de tout ce que vous voudrez qui ne revêt pas l'allure d'un journal. Le souscripteur est un mythe; on en parle; il n'existe pas. Ce n'est point qu'il manque de gens bien intentionnés, bien amants de l'histoire de leur pays. Vous en rencontrerez partout; j'en rencontre qui vous diront: Allons, remuez-vous un peu, publiez quelque chose, vous savez qu'on lit toujours avec intérêt ce sujet-ci ou ce sujet-là, qui est de votre ressort." A part moi, je hausse les épaules, attendu que ces excellents lecteurs — qui ne sont pas bêtes, remarquez-le, — ne songent jamais à payer leurs lectures. Ah! par exemple, il lirait volontiers tout ce que vous mettez dans un journal — parce qu'un journal ça ne se paye pas, ça s'emprunte. Mais comme il s'agit d'un livre, ma fine! beaucoup d'encouragement — en paroles — mais point d'argent. Cependant, on paye tous les jours, à Pierre et à Jacques, assez de coups d'appâts pour acheter un livre.

—C'est déplorable, je ne l'ignore pas. Il faut donc croire que vous ne publierez jamais.

Du tout! J'ai promis. Je tiendrai ma promesse. On doit y compter. Et tenez, au risque de vous endormir de nouveau, je vais parler chiffres — il paraît que c'est une manière d'argumenter et de démontrer, qui n'a pas sa pareille. J'ai été teneur de livres en partie-double — tenez-vous bien:

J'ai cent trente souscripteurs à deux piastres; total: deux cent soixante piastres. Il me faudrait huit cents souscripteurs à ce taux.

La première livraison m'a enlevé deux cent quarante piastres; balance en main: vingt piastres, — pour acquitter douze cents quarante piastres, que coûterait l'impression du livre.

Je garde ces cent trente souscripteurs, mon désappointement ne va pas jusqu'à les mettre à la porte; mais par exemple, je n'en veux point d'autres. Ces fidèles, ces élus, méritent des égards. Je ne les forcerai point à se mésallier avec des retardataires. Eux et moi, nous serons en bons termes jusqu'à la fin, s'ils le veulent bien. Ils font mon bonheur; je le leur rendrai autant que faire se peut.

Expliquons-nous.

Depuis quatre années, les matériaux n'ont cessé de me venir dans la main. Je ne les cherche pas; ils accourent d'eux-mêmes. C'est à qui m'enverra un bouquin, une liasse, un vieux contrat, pour servir à mon travail. J'en suis encombré, mais je n'en refuse aucun — au contraire! D'un volume de quatre cents pages, je me vois forcé d'en faire un de huit cents — et qui sait où je m'arrêterai! Aux douze gravures inédites que j'avais, j'en ai ajouté huit, et je ne refuserai certainement pas celles qui me seront signalées d'ici à la fin de la publication de mon livre. Pas plus tard que le mois dernier, M. J. M. Lemoine m'écrivit de Québec au sujet d'un tableau intimement lié à mon ouvrage. Je le fais graver en ce moment. Pour tout dire, j'ai devant moi soixante mille notes, à part dix-huit mille sur les familles, et cette marée monte toujours! Si je publiais mes documents *in extenso*, vingt gros volumes suffiraient à peine à les contenir. Mon principal travail consiste à les résumer. C'est moins gai qu'on ne le croit.

Mes cent trente souscripteurs ont droit à un volume de quatre cents pages et douze gravures. Ils l'auront. Je serai en état de le leur fournir d'ici à deux ans. Au printemps prochain, je leur expédierai la seconde livraison, forte de soixante-dix à quatre-vingts pages, avec deux gravures. S'ils sont bons enfants, s'ils ne s'impatientent pas trop, je leur donnerai probablement en sus des quatre cents pages promises, une petite livraison supplémentaire, pour faire endéver les non-souscripteurs, car remarquez bien que je me borne à ces cent trente personnes de bonne volonté et que je ne veux placer aucun autre nom sur ma liste. Quelques-uns de plus ne me tireraient point d'embarras, je garde mes privilégiés. C'est une fantaisie que je me passe. Avec ce petit nombre de fidèles à satisfaire, je reste toujours mon maître.

S'il leur arrivait de se fâcher, je leur rendrais bien gentiment leurs \$260, et je refuserais de rentrer en possession des livraisons parues. . . . (On aime à se faire lire. . . . et même à se faire "éplucher," ce qui ne manquerait pas de m'arriver. . . . car j'aurais le soin de déduire le prix des livraisons parues. . . .)

Badinage à part, vous me direz que ma conduite dans cette entreprise dénote un homme d'affaires médiocre. D'accord. Je vous assure que, dès qu'il s'agit de mes productions, je manque d'un certain courage. J'ai regardé comme un devoir de composer l'histoire de ma ville natale et je m'y suis livré avec grand plaisir. Ma part est faite. J'attends que l'autre part se fasse par qui de droit. Depuis trois années j'ai consacré presque toutes mes soirées à rédiger ce travail ingrat. J'eusse pu m'occuper avantageusement d'études plus profitables. Je m'en accuse. Il n'y avait vraiment pas de quoi se morfondre pour des lecteurs — empressés, je veux bien le croire, — mais si peu désireux de lâcher leur obole dans la main du gratte-papier. Fort heureusement qu'il me reste un filet de bonne humeur et de philosophie. Avec cela j'ai de quoi passer l'éponge sur bien des mécomptes. Mais qu'on y prenne garde: du moment que je fermerai l'histoire des Trois-Rivières, je pourrais me remettre à faire des vers — personne n'y gagnera.

Je serais charmé que vous voulussiez bien écrire quelques lignes dans l'Opinion Publique, disant que je n'ai pas continué la publication de mon histoire des Trois-Rivières faute de moyens pécuniaires, mais que, néanmoins, avant longtemps, je serai en mesure de donner au public la suite de cet ouvrage. Je pense que cela suffira. En prendra qui voudra dans un sens satisfaisant: je ne tiens pas à contenter tout le monde.

Vous avez bien raison, mon cher Mousseau, — écrivant pour l'Opinion Publique mes affaires marcheraient mieux qu'elles ne vont du côté de la bourse. Je me suis laissé dire que vous payez vos écrivains. Voilà du nouveau dont je m'effraierais pas. Seulement, s'il m'arrivait de recevoir un jour quelques-uns trente sous en échange d'un article, je crois que je me pren-

drais à les arroser de mes larmes, — un peu comme ce brave homme d'inventeur qui pleura si fort d'attendrissement, vous savez, en touchant sa première recette d'une piastre et huit sous.

Veillez serrer la main des amis et me croire, avec reconnaissance, tout à vous.

BENJAMIN SULTE.

CHRONIQUE DE QUÉBEC.

Fidèle à la promesse que je vous faisais il y a un mois, je m'assois à mon bureau, et, fermant la porte à double tour, j'enjoins à tout le monde de me laisser seul, au milieu des livres qui peuplent ma solitude.

Il fait nuit, ma pendule marque neuf heures, et les froides soirées de l'automne font apprécier encore mieux les douceurs du foyer domestique.

Le poète, que j'attise, projeté dans ma chambre une clarté rayonnante; et il entonne aussitôt un rondement qui va bien avec la brise, se jouant, au dehors, dans les feuilles qui tombent, pendant que mon chien et mon grand chat d'Espagne, font mentir le proverbe, en échangeant, sous la table, des tendresses que leur envierait la colombe.

Nonchalamment étendu dans un fauteuil recouvert en serge rouge, je profite de ce bien-être, pour relire les feuillets d'une chronique depuis si longtemps promise. . . . et, peut-être, hélas! si peu attendue!

Fille d'amères déceptions, vous ne savez, lecteurs, combien cette chronique m'a valu de déboires et de soucis.

Parfois je la voyais grandir avec orgueil, et au fur et à mesure qu'elle prenait une forme dans mon esprit, je ne cessais d'en admirer les fines proportions et les merveilleux contours.

J'étais fier de mon œuvre.

Mais, ensuite, ce n'était plus cela. Traînant lourdement ses ailes de messagère, elle semblait ne pas avoir à son front l'éclatante gaité des nouvelles glanées en son chemin, et me paraissait, maintenant, pâle, sans couleur et sans voix.

J'étais alors au désespoir.

Car, avouez-le, pour qu'une chronique enlève les suffrages, il faut, avant tout, quelle déride les fronts et fasse rire les cœurs.

C'est là le naturel de sa physionomie, le gage assuré de son succès.

Il faut donc qu'elle égale le spéculateur aux abois et l'homme d'affaires songeant à la Baisse; il faut qu'elle frappe, en même temps, de son rayon lumineux, le journaliste pleurant les abonnés qui s'en vont, et le notaire les clients qui ne viennent pas, sans oublier, l'homme de Loi, passant à bas dans les couloirs du Palais, droit comme une statue de Thémis, et dont la rubiconde figure repose entre deux collets blancs, plus limpides, peut-être, que les dossiers qu'il porte fièrement sous son bras.

Elle doit donc apparaître tout de neuf habillée, fraîche, avec une toilette scintillante et irréprochable, digne, en tous points, de ceux qui, chaque semaine, purifient leurs intelligences au creuset d'une rédaction aussi savante que l'est celle de ce journal.

Celle-ci est loin, je le sais, d'avoir toutes les qualités qui lui conviennent; mais, ne voulant pas manquer à ma parole, j'aime mieux courir les risques de la publicité, et m'en constituer le parrain, sur lequel chacun pourra taper à son aise.

Afin de m'assurer encore plus les concours d'un bienveillant accueil, j'en appelle à vous, belles lectrices, dont les tresses, brunes ou blondes, flottent sur cette page, et vous prie de laisser l'humble chroniqueur chercher asile sous un coin de votre brillante et invincible protection.

* *

L'automne nous est arrivée avec un accompagnement de pluies et de tempêtes, sans compter la foudre, qui est venue, elle aussi, faire entendre l'éclat de son tonnerre, et décrire, en même temps, à nos regards, des arabesques que nous aimons mieux contempler sur les tableaux de Paul Véronèse, ou tracés par le crayon magique de Gustave Doré.

Ce dernier incident, surtout, a fait naître bien des pronostics.

Les badauds, acculés dans un coin et n'osant mettre leurs nez aux fenêtres, voulaient, à tout prix, que ce fut le signe précurseur de la fin des temps; d'autres, plus réservés, prédisaient que nous irions, sous peu, grâce à un climat plus doux, cueillir les fraises dans les bois, et la marguerite dans les prés. Plus d'un amoureux, même, méditait, avec sa belle, une conversation intime sous les buissons en fleur et le ciel étoilé. L'honnête paysan croyait entendre, à son tour, une voix, dans le lointain, lui crier en cadence:

Prends ta faux, ton bidon pour boire,
Prends ton marreau, ta pierre noire,
Fauçheur!

Il n'est pas besoin de dire que je suis à cent lieues de croire ces choses, pas plus que vous, lecteurs, qui souriez en me lisant.

Nous avons, tous ensemble, trop d'esprit pour cela.

Et une preuve que cette prédiction était fautive, c'est que le froid nous est revenu dans l'espace d'une nuit.

Après s'être couchés par une belle et sereine soirée, nous nous sommes éveillés le lendemain, tout surpris de voir le givre argenter aussi bien la demeure du pauvre que celle du riche.

Morale de tout ceci: il vaut mieux accepter les saisons comme elles nous tombent du ciel, soit qu'elles inondent nos prairies et nos routes, ou viennent, sous forme de rosée, poser un diamant dans la corolle des fleurs et sur l'aile humide des papillons.

* *

Mais si l'automne amène les pluies qui traversent et les vents soufflant partout la tempête, elle offre, en échange, des jouissances sans nombre, surtout au sein de l'ancienne capitale, qui ne veut et ne consent jamais à s'ennuyer.

Quoiqu'il arrive, la ville de Champlain, chante et chantera toujours, sur la harpe, l'éclatante gaité qui ne désertera jamais ses murs.

Et je crois que c'est là la plus belle part de son héritage, puisqu'elle lui vient, en droite ligne, de ce vieil esprit français, dont la renommée fait notre honneur et notre ornement.

Nous avons donc inauguré la saison par mille amusements, variés à l'infini.

* *

Au cercle, par exemple, vous rencontrez de joyeux amis, aux bonnes et franches figures, avec lesquels vous échangez un cigare, en entamant une conversation qui ne manque pas d'être spirituelle; ou, mieux encore, vous renouez les liens d'une vieille amitié, rompue, je ne sais où, dans un moment de mauvaisme humeur.

Si vous n'y prenez garde, le whist, à son tour, vous attirera, peut-être, en ses fils enchanteurs, le whist, ce jeu magistral,

dont l'idée seule fait rêver les vieillards et les douairières en lunettes.

Choissant un vis-à-vis, vous prenez place à la table, et de ce moment vous ne prononcez plus une parole. C'est la règle. Un morne silence plane sur les têtes, chacun se renferme en lui-même, inaccessible.

Oubliant alors ce qui se passe autour de vous, votre tête brûle, le cerveau, en ébullition, est envahi par mille chimères que souffle le démon du jeu, assis à vos côtés.

Parfois, cependant, la chance sourira à votre délire, tendant de loin, ses mains blanches, pleines de promesses, pour vous abandonner ensuite aux douleurs de la défaite, ou entre les serres cuisantes d'un monstreux Achigan.

Mais vous êtes libre de dire à vos adversaires, en guise de consolation, et avec autant de vérité que François Ier à la bataille de Pavy: j'ai tout perdu, sauf les honneurs!... que vous ne pouviez perdre.

Le cercle, en lui-même, est une bonne chose, mais cela n'empêche pas qu'il soit, en même temps, le plus grand ennemi des femmes.

Pendant que vous êtes là, attablés dans une chambre bien chaude, l'épouse inquiète, attend votre retour à la maison.

Cinquante idées trottaient dans sa tête. Elle voit défilier, à travers les flammes de l'âtre, mille fantômes, dans une ronde fantastique; ce qui lui donne la chair de poule et la fait tomber dans des crises de nerfs.

Quant à moi, si j'avais un conseil à donner aux femmes, je leur dirais: soyez sages, confiantes et douces; mettez une digue au flot de paroles montant à vos lèvres de carmin. Fermez bien vite vos bouches roses et ne montrez plus vos dents blanches.

Car, s'il est vrai de dire que le silence des peuples est la leçon des rois, il est encore plus juste d'affirmer que le silence des femmes est la leçon des époux.

Voilà, croyez-m'en, le plus sage moyen de battre en brèche vos maris, de les amener à baisser pavillon.

Votre silence les désarmera, petit à petit ils perdront cette maussade habitude, et devenus sédentaires enragés, vous les tiendrez désormais dans vos griffes... si douces, cependant, puisque les hommes finissent toujours par s'y laisser prendre!

Voulez-vous, d'une autre manière, récréer votre esprit en veine de distractions.

Gravissez les hauteurs du vieux Stadacona, et après avoir parcouru les longs corridors de l'Université Laval, entrez avec moi dans la salle où se donne le cours d'économie politique et sociale.

Un gai bourdonnement parcourt les rangs des auditeurs, se disputant les places.

(On dirait un bruit d'abeilles autour d'une ruche.)

Le Professeur arrive, portant l'hermine; chacun se lève, res pectueux.

Un silence profond succède et tout le monde écoute.

Vous entendez alors de sages dissertations; piqué au vif par un intérêt toujours croissant, vous suivez avec soin, et mot à mot, des arguments sans nombre, qui s'enlacent, s'entrelacent, se soutiennent tour à tour, et font éclater et luire à vos yeux des vérités primordiales, toutes simples, toutes naturelles, et cependant si utiles au bon fonctionnement de la machine sociale, ardents appuis du progrès matériel, sans lesquelles tout s'en irait, dans une décadence générale, au gré incertain du hasard, vers le désordre et la confusion.

Rien de plus charmant que ces conférences, si habilement mises au niveau de tous les esprits, et débitées avec tant d'érudition et de savoir par le Professeur Langelier, qui veut bien écouler ainsi ses rares moments de loisir.

Rien n'empêche, si vous le voulez bien, de pénétrer dans une des salles de la maison du Patronage, où se tiennent les séances de la chambre de discussion.

Cette salle est sans atours et les ornements brillent par leur absence.

Le jour, on y fait l'école aux enfants, et, le soir, c'est l'école du peuple.

Vous écrivez sur des tables de bois; tout, dans cet intérieur, est humble et grand à la fois.

Cependant, aux jours de grandes fêtes, quand les dames sont admises et que l'on attend des étrangers, le local se tapisse d'oriflammes de toutes les couleurs, comme pour souhaiter la bienvenue à ceux qui entrent.

Dernièrement encore, nous assistions à une soirée délicieuse, au sein de cette institution.

M. Jacques Auger, notaire, parla des sociétés ouvrières au XIX^{ème} siècle.

Il le fit avec cette délicatesse de style et cette élévation de pensée qui portent le cachet de profondes études, et lui valent déjà une réputation élevée, dans les lettres.

M. Lucien Turcotte, Professeur à l'Université Laval, vint, à son tour, nous parler des avantages et des inconvénients de la discussion.

Il traita ce sujet en maître. L'émailant de réparties spirituelles et pleines de gaieté, il finit par un de ces traits d'éloquence qui coule de source, et emporte, d'emblée, tout un auditoire.

Comme on le voit, l'homme de profession y est admis.

Mais, en entrant, on laisse, à la porte, les préjugés; et les rangs s'effacent et les barrières de l'étiquette s'abaissent. Chacun est chez soi dans cette démocratie de la pensée.

Chaque lundi l'honnête ouvrier y vient, après sa journée, faire la causerie, écouter les discours, quelquefois y prendre part, avec ce bon sens pratique, cette conviction intime, qui surprend et que l'on admire, qui vous arrache, à force d'être franc, cet aveu: cela est vrai, vous avez raison!

Et le cours du docteur Larue, et l'Institut Canadien, et la société historique, n'offrent-ils pas, tous ensemble, de vastes champs à l'étude et aux jouissances de l'esprit?

Qui osera dire, maintenant, que nous ne sommes pas traités en fils aînés du Canada!

Que diriez-vous si j'allais finir cette revue de nos joies morales, sans dire un mot du commerce et de l'industrie.

Ce serait oublier la base, après avoir peint le couronnement. Nous sommes donc, de ce côté-là, comme à l'ordinaire, dans l'attente de jours meilleurs.

La prospérité est bien lente à venir, mais on veut, par la persévérance, forcer les mains de la fortune.

Les nouvelles, de toutes parts, viennent consolantes, et il se fait, dans le monde des affaires, un changement notable.

C'est avec la plus grande activité que se poursuivent les terrassements du chemin de la rive Nord, et l'Intercolonial tire à sa fin.

S'il est vrai que les chemins de fer soient la source d'une fécondité incontestable, nous ne tarderons pas à en subir les consolants effets.

L'industrie, de son côté, se pratique sur une assez vaste échelle, pendant que les manufactures semblent sortir de terre, autour de nous.

Si cela allait être le signal d'une vie nouvelle!

Alors reviendraient ceux qui sont loin; et nous irions, tous ensemble, vers les saintes allégresses du travail... le travail, cette suprême consolation, qui apaise l'âme, en la rendant meilleure.

Et bientôt nous verrons se lever, aux horizons de l'avenir, des jours heureux, où la liberté et l'abondance se rencontreront, pour célébrer la grandeur de cette ville du Canada, destinée, désormais, à vivre dans les chastes embrassements d'une fraternité éternelle.

PHILÉAS HUOT.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

M. Louis Blanc, dans un discours prononcé devant les républicains d'Avignon, a démontré la nécessité de dissoudre l'Assemblée Nationale, au plus tôt possible, et s'est opposé fortement à la nomination d'un Président de la République, la présidence étant en miniature, un fac-simile de la royauté, qui entrave toujours les libertés du pays.

Le général Ducrot vient de lancer une proclamation aux troupes sous son commandement, les exhortant à se rappeler que jamais leurs devoirs n'ont été plus impérieux et plus sacrés que dans ce moment. On a besoin d'une armée bien disciplinée pour abattre les ennemis en France et protéger le pays contre les envahisseurs. Le général ajoute que le temps viendra où l'Allemagne regrettera ses fautes.

Le Secrétaire-Général, Barthélemy St. Hilaire, en réponse aux nombreuses correspondances qu'il ne cesse de recevoir, donne avis que Thiers ne désire pas être nommé Président à vie. Les troupes allemandes ont évacué Epernay.

Les inondations font beaucoup de dégâts en France.

LE CHOLÉRA.

Le choléra fait de grands ravages en Prusse et on signale son apparition en Irlande.

ITALIE.

Rome, 31.—Les dépêches de Turin mandent que l'inondation du fleuve Po est toujours dans le même état. Plus de 4,000 hommes sont occupés jour et nuit à construire des digues, afin d'arrêter le torrent désastreux. Les dommages causés aux propriétés et aux moissons, dans les provinces de Mantoue et de Ferrare sont incalculables. Dans la Province de Ferrare, environ 40,000 personnes se trouvent sans logis: on leur apporte au secours de toutes les parties du pays.

Les familles s'enfuient, et celles qui ne peuvent partir montent sur le toit de leurs maisons. Les courants sont couverts de carcasses d'animaux et de débris de maisons et de granges. La ville de Reggio à quatorze milles de Medina, a presque toute disparu sous les flots.

ANGLETERRE.

On se réjouit en Angleterre du résultat de l'arbitrage de Genève et de la solution des difficultés qui existaient entre l'Angleterre et les États-Unis. Les plaintes de ceux qui trouvent que le gouvernement anglais n'a que le mérite d'avoir cédé depuis le commencement jusqu'à la fin aux exigences des américains, n'ont pas d'écho.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On nous dit que M. l'abbé Casgrain se propose de publier ses œuvres complètes, en trois volumes compactes. Elles comprendront la vie de la Mère Marie de l'Incarnation, huit biographies de nos hommes remarquables, et quelques opuscules. Le prix de l'édition sera assez peu élevé pour permettre à tous les amis de notre littérature de se la procurer.

M. Bétournay, de la société Cartier, Pomienville et Bétournay, vient d'être nommé juge à Manitoba.

Un accident est arrivé en Haut Canada près de Owen Sound, au moment où les hommes employés à poser les lisses du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce, regagnaient leurs demeures sur un train employé spécialement à la construction de la voie, un wagon, dans lequel il y avait 20 ouvriers, dérailla. Trois de ces hommes furent tués et quatre blessés.

CATASTROPHE MARITIME.—Le 22 courant, à 25 milles environ de l'île d'Abaco, archipel des Bahamas, le feu s'est manifesté, vers 9 heures du matin, dans la soute aux provisions du steamer *Missouri*, capitaine Greene, parti le 17 de New-York pour la Havanne. Le capitaine et l'équipage ont fait des efforts héroïques pour arrêter le fléau; malheureusement, le vent soufflait en tempête et donnait une activité prodigieuse aux flammes, qui ont très rapidement enveloppé tout le navire. Les six chaloupes du steamer ont alors été mises à l'eau, mais cinq ont chaviré immédiatement, et la sixième seule, habilement manœuvrée par un passager nommé James Culmer, d'Elouthera, a franchi heureusement la passe et est arrivée le soir du même jour, vers 6 heures, à Abaco, avec les douze personnes qui avaient pris place sur cette embarcation.

Le reste des passagers et de l'équipage, formant 78 personnes, a péri.

Les journaux profitent de la circonstance pour reprocher aux compagnies américaines de navigation et de chemin de fer, leur négligence et leur manque de cœur.

L'épizootie étend partout ses ravages, à New-York on se sert de bœufs pour transporter des marchandises et les chars urbains marchent à la vapeur; presque tous les chevaux sont malades. On prétend qu'en certains endroits la maladie se communique aux vaches et aux volailles: on dit même que les hommes en sont atteints; il ne manque plus que cela.

Pendant qu'on célébrait à Montréal les noces d'or de Monseigneur Bourget, on célébrait à Québec celles de la Révé. Mère St. Arsène, religieuse hospitalière de l'Hôpital-Général de Québec, arrivée à son cinquantième anniversaire d'entrée en religion.

Voici les noms des membres du Cabinet d'Ontario; Procureur-général et Premier—Hon. Oliver Mowat; Trésorier-provincial—Hon. Adam Crooks; Commissaire des Travaux Publics, d'Agriculture et d'Immigration—Hon. Archibald McKellar; Commissaire des Terres de la Couronne—Hon. Richard W. Scott; Secrétaire-provincial—Hon. T. B. Pardee.

On dit que M. l'abbé Alexis Pelletier, ancien rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, et auquel on attribue la paternité des écrits signés G. St. Aimé, va entrer à la rédaction du *Nouveau Monde*.

M. Olivier Lachance et deux de ses compagnons sont arrivés du Saguenay, après un voyage à l'embouchure de ce fleuve jusqu'à sa source et de là à la partie supérieure de la Gatineau. M. Lachance et ses hommes sont partis le 1er août, dans un canot. Pendant leur voyage, ils ont toujours voyagé par eau, faisant des portages d'un lac à l'autre; le plus long de ces portages a été d'un mille. Ils ont trouvé beaucoup de bois magnifique, dans un pays très-pittoresque. Il n'y a aucun colon dans ces pays reculés du Nord; les seuls habitants qui y vivent, sont des sauvages.

On lit dans un journal:

Les huitres commencent à arriver.

Madame R.... et M^{lle} C.... D.... V.... L.... sont de retour.

UNE SCÈNE.

Une scène émouvante s'est passée à Montréal, la semaine dernière. Un jeune homme et une jeune fille, suivis de quelques parents, étaient dans une petite église protestante, située au coin des rues St. Urbain et Dorchester, pour se marier. Déjà le ministre avait accompli la moitié des cérémonies, lorsqu'on entendit la voix et les pas d'un homme qui s'avançait furieux vers les fiancés, à moitié mariés. Cet homme arrivé auprès de la jeune fille, lui mit la main sur l'épaule et lui dit: "Maggie, what are you doing?" "Maggie, que fais-tu là?" Et sans attendre la réponse il entraîna la jeune fille en dehors de l'église. Là, une scène émouvante eut lieu; c'était à qui du père ou du fiancé emmènerait la jeune fille. Car, cet homme, c'était le père qui depuis deux ans empêchait sa fille de se marier. Après bien des paroles et des pleurs, le père céda. La noce rentra dans l'église, et le mariage fut terminé.

L'hon. juge Mondet atteindra, dans le mois prochain, le cinquantième anniversaire de son admission au Barreau; évidemment c'est l'année des noces d'or.

Agent de l'*Opinion Publique* à Paris: A. SAUTON, No. 41 Rue du Bac.

NOS GRAVURES.

DON SÉBASTIEN LERDO DE TEJADA.

Cet homme avait joué un rôle important dans la guerre de l'intervention française; aussi à la mort de Juárez, arrivée le 18 juillet dernier, il fut choisi comme président de la république du Mexique. Il est âgé de 45 ans; c'est un homme d'une grande énergie. Avant de devenir président il avait rempli les charges les plus importantes.

MÉHÉMET-MOURAD-EFFENDI.

Neveu et héritier du Sultan actuel de la Turquie, Abdul-Azzis, fils de l'ex-sultan Abdul-Medjid-Khan. Le Sultan actuel ayant voulu déposséder son neveu de son droit au trône en faveur de son fils contrairement à la loi, Mourad-Effendi a déployé une grande énergie pour faire avorter les projets de son oncle. Il est âgé de 32 ans, a vécu à Paris, parle bien le français, est ami du progrès et est fort instruit en histoire, en économie politique et en sciences administratives.

PROCESSION AUX FLAMBREAUX.

On a fait une brillante réception à Lord Dufferin, dans toutes les villes du Haut-Canada, où il est allé. Processions, bals, illuminations, arcs de triomphe, adresses, etc., on n'a rien épargné.

PÈLERINAGES A NOTRE-DAME DE LOURDES.

Nous avons parlé de ce pèlerinage du 6 septembre dernier. Nous avons parlé de ces milliers de personnes venues de toutes les parties de la France pour rendre hommage à la Vierge de Lourdes.

Les chars ne pouvaient suffire à transporter les pieux pèlerins, on arrivait de tous les côtés avec des drapeaux, des inscriptions de toutes sortes, au chant des cantiques en l'honneur de la Ste. Vierge. On sait que les pèlerins furent maltraités en passant à Nantes.

On ne saurait imaginer un site plus beau que celui de Notre-Dame de Lourdes.—Une grotte profonde s'ouvrant sur les bords du Gave, à un endroit où ses eaux se colorent d'un vert si vif qu'il ferait croire son lit tapissé d'émeraude. A cet endroit, la rivière forme un coude et dans le fond vient se poser, comme en un décor d'opéra, un château-fort du moyen âge, qui a conservé ses créneaux, ses tourelles drapées de lierre. Il est bien loin de nous ce temps-là, et cependant les siècles ne l'ont pas changé.

LE MARCHÉ AUX DOMESTIQUES EN ALSACE.

Voilà une institution originale et utile en même temps. Il paraît que les domestiques ne manquent pas dans ce pays, puisqu'on a fait des marchés exprès pour eux. On peut voir par notre gravure l'aspect pittoresque que présentent ces marchés. On peut se faire une idée des scènes amusantes qui s'y passent.

CHARADE PROPOSÉE.

Une récompense est promise à celui qui donnera le premier le mot de la charade suivante:

No. 10.

Mon premier n'est pas froid,
Mon second est bon à manger,
Mon tout parle bien.



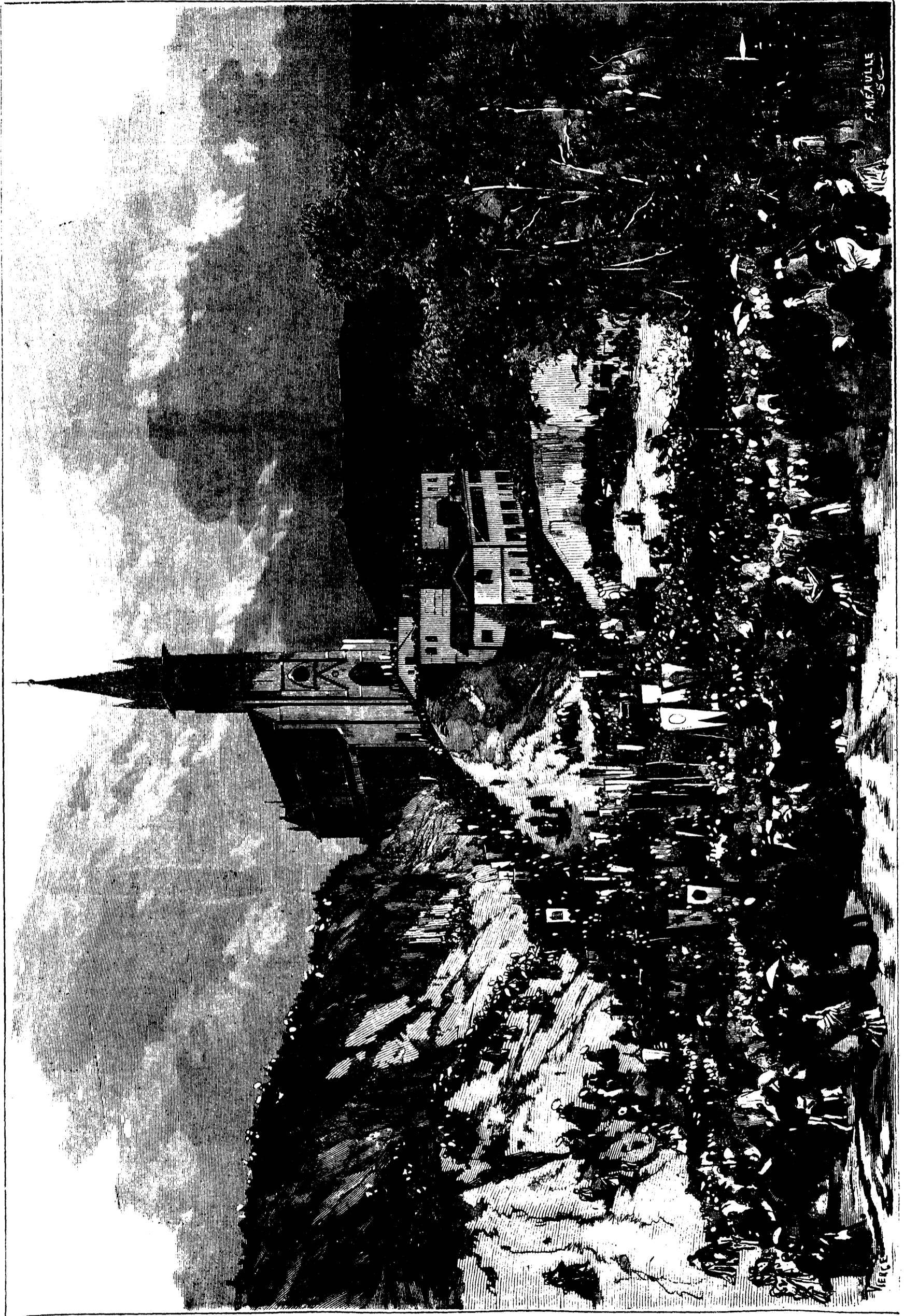
MEHEMET-MOURAD-EFFENDI,
PRINCE-HÉRITIER DE TURQUIE.



DON SÉBASTIEN LERDO DE TEJADA,
NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE.



PROCESSION AUX FLAMBEAUX, À LONDON, ONT., EN L'HONNEUR DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—EFFET DE BRUME ET DE PLUIE.



LE PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DE LOURDES.—ASPECT DE LA MONTAGNE DANS LA JOURNÉE DU 6 SEPTEMBRE.



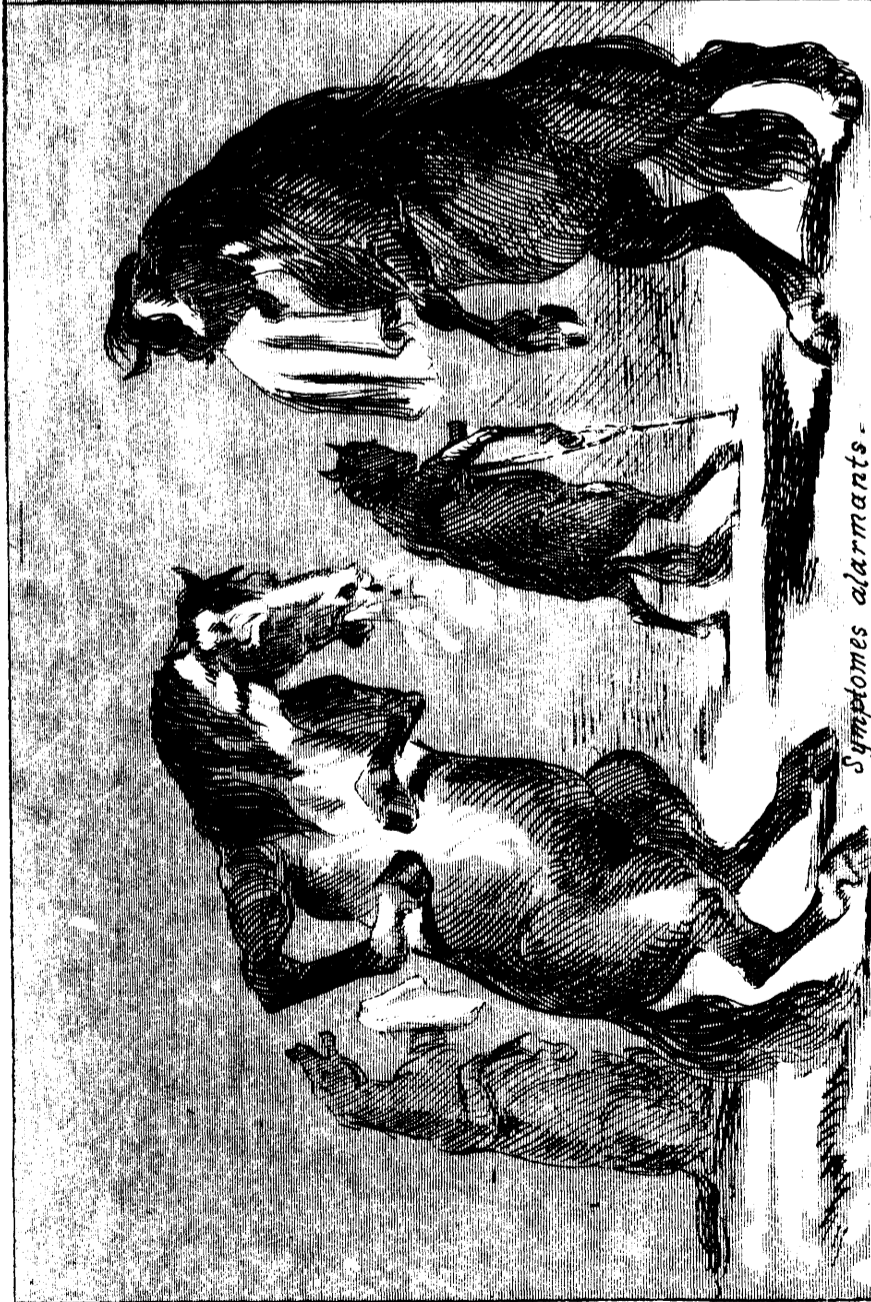
LE MARCHÉ AUX DOMESTIQUES EN ALSACE.



La visite du Docteur.



Pauvre Bête!



Symptomes alarmants.



à l'Hôpital.

LES CHEVAUX MALADES.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1872.

BULLETIN.

Sous le titre de "La première vague de la marée," la *Gazette* de Montréal a publié un article qui lui fait grand honneur. Il s'agissait de la nouvelle, donnée par le cable, qu'un groupe assez considérable d'immigrants Alsaciens et Lorrains venait de s'embarquer pour la Province de Québec. La *Gazette* se réjouit de cette nouvelle; elle a des paroles pleines de sympathie pour une immigration française et encourage fortement les autorités à ne rien épargner pour attirer ici, en plus grand nombre possible, les Alsaciens et Lorrains que l'horreur du joug Prussien chasse de leur pays. Les avantages d'une telle immigration sautent aux yeux; ici, les Alsaciens-Lorrains trouveront une nouvelle patrie et de nouveaux frères. Etant donnée la nécessité de quitter leur pays, ils ne peuvent mieux faire que venir dans le Bas-Canada. D'un autre côté, la Province de Québec, toute la Puissance a grand besoin d'eux. Ce sont, pour la plupart, des laborieux industriels et très expérimentés, des artisans et des industriels les plus capables du monde. Dans un temps où l'on ne parle que de réformes agricoles, que d'industrie et de manufacture, c'est précisément le genre d'immigration qu'il nous faut. C'est l'avis de la *Gazette* de Montréal, qui montre en cela une largeur de vue et une absence de préjugés qu'on rencontre assez rarement. Nous espérons que les autorités ne négligeront rien, feront tout en leur pouvoir pour bien recevoir les premiers qui arriveront et en faire arriver le plus souvent possible.

La situation est fort tendue à Manitoba. Depuis l'assaut brutal commis sur la personne de M. Jos. Dabuc, les esprits sont dans un état de grande excitation. Un correspondant du *Mail*, de Toronto, parle d'une résolution suprême que méditent de prendre les Métis français et catholiques, si l'on continue ainsi à ne pas exécuter les lois. Ils parlent d'établir un tribunal pour eux, de ne plus se soumettre au régime actuel, et leurs députés à la Chambre Locale s'en retireraient sous protêt. Ce serait la guerre civile imminente. Elle est dans l'ordre des choses très possibles. En effet, quel pays, quelle justice! On empêche la votation par la violence; on détruit, on vole les livres de poll; on saccage deux établissements d'imprimerie. Les assises criminelles s'ouvrent, les grands jurés délibèrent, on espère que la justice va atteindre les coupables. Naïveté!! Les coupables sont pris sous la protection des grands jurés et les témoins qui ont voulu déposer sont assommés. Et tout cela, parce que quelques fanatiques du Haut-Canada s'imaginent que le gouvernement de la Puissance a acheté le Nord-Ouest pour les *Ontario men*.

Une bonne organisation judiciaire serait probablement le meilleur moyen de mettre fin à cette dangereuse situation. Les dernières nominations nous inspirent à ce sujet la plus légitime espérance. Voici quelle est maintenant la composition de la Cour du Banc de la Reine à Manitoba: Juge en chef, l'Hon. M. Morris; Juges puisnés, MM. McKeagney et Betournay. Le premier a fait ses preuves; c'est un homme intègre et capable; nous ne connaissons pas M. McKeagney, mais on en dit beaucoup de bien. Quant à M. Betournay, c'est bien l'un des meilleurs choix que l'on pouvait faire. Honnête et respectable, énergique et judicieux, avocat fort habile et bien versé dans la connaissance du droit, exempt de préjugés, il a tout ce qu'il faut pour bien remplir la mission si difficile et si délicate de Juge à Manitoba.

Quelques journaux annonçaient récemment la rupture des négociations entre les Compagnies Allan et McPherson pour en arriver à une entente au sujet du Contrat du Pacifique; on disait même que le Gouvernement avait perdu tout espoir d'en venir à un arrangement quelconque avec elle et était à la veille de former une troisième compagnie à laquelle il pût donner le contrat de la construction du Pacifique, comme il s'en est réservé le droit par son acte de la dernière session. Nous avons de bonnes raisons de ne pas croire à l'exactitude de cette nouvelle.

Que la Compagnie McPherson montre beaucoup de mauvais vouloir, c'est connu; mais que ce mauvais vouloir puisse avoir pour effet de priver la Compagnie Allan de ses justes droits au Contrat, nous ne le pensons nullement.

L'avènement au pouvoir de l'Hon. M. Mowat, ci-devant Juge, a donné lieu à des commentaires et à des polémiques assez intéressantes sur les Juges et la politique. Il ne faut pas, dit-on d'un côté, faire descendre les Juges du Banc pour les lancer dans le tourbillon des passions politiques. La raison de la confiance inébranlable que l'on repose en eux, c'est leur retraite de l'arène des partis, la croyance que cette retraite est permanente et que, conséquence naturelle, leur esprit plane au-dessus des préjugés et des intérêts plus ou moins respectables qui occa-

sionnent et alimentent les luttes politiques. S'il est admis que les partis pourront à l'avenir aller chercher sur le Banc des chefs et des ministres, on détruit par là même l'élément essentiel de cette confiance; les Juges ne sont plus indépendants; le respect dont on les entoure s'en va; leur prestige est entamé.

D'autres, moins peureux, plaident les circonstances atténuantes, et prétendent qu'il peut exister des cas exceptionnels où un juge peut devenir ministre sans que le monde soit renversé. Lorsque les hommes manquent, ou lorsque la force des préjugés et l'intensité des passions politiques ont rendu certains hommes impossibles, il peut devenir nécessaire, dans l'intérêt public, d'appeler un juge à la tête des affaires, sans inconvénients très graves. Au reste, il y a un moyen bien simple d'obvier au mal, d'éviter le danger. Il est évident, pour tout le monde, que le traitement des Juges n'est pas suffisamment élevé; il n'a pas suivi la progression toujours montante de la valeur des choses et des salaires des autres employés. Grand nombre d'hommes d'affaires et presque tous les caissiers de banques et de grosses maisons sont mieux rétribués que les juges. C'est une anomalie regrettable. On devrait, comme le remarquait le "*Mail*" tout récemment, mettre les Juges à l'abri du besoin et de la tentation de revenir à la politique. Ils exercent la plus haute, la plus noble fonction; ils ont la plus grande responsabilité: qu'on leur donne un traitement qui les mette en mesure de faire honneur à leur position. Tout le monde applaudira.

Grande démonstration à Cornwall le 31 du mois dernier, pour célébrer les victoires de l'opposition d'Ontario. Les Hon. MM. McKenzie et Blake y étaient et ont prononcé des discours. Nous avons rarement lu un aussi magnifique discours que celui de M. Blake; c'était un discours-ministre et un discours d'homme d'Etat; beaucoup de largeur et beaucoup de philosophie. "Je crois," dit-il entre autres choses, je crois au système monarchique, et aux quelques amis américains qui me demandent quand le Canada va s'annexer à la Grande République, je suis dans l'habitude de répondre que, de fait, la Grande République n'est pas assez libre pour nous, Canadiens, parce que le Président y possède beaucoup trop de pouvoirs. Il n'y a, en effet, ici, aucun danger que l'on abuse du pouvoir royal; le seul danger "qui doit nous préoccuper, ce sont les abus des pouvoirs exécutifs agissant sans l'intervention du Parlement ou même avec cette intervention. C'est le peuple qui doit gouverner; le Cabinet n'est qu'une espèce de comité choisi d'une manière particulière et qui, quoiqu'obligé de prendre l'initiative d'une politique, doit néanmoins soumettre cette politique au jugement du peuple exprimé par ses représentants. Trois choses, ajoute-t-il, "sont nécessaires pour l'efficacité de cette belle constitution. Il doit y avoir, premièrement, la liberté des élections, sans laquelle le peuple ne peut pas réellement être représenté en Parlement. Pour atteindre ce but, il nous faut des lois et une opinion publique telles que les représentants parlementaires puissent bien commander qu'ils sont les serviteurs des électeurs et non leurs maîtres. Le second point essentiel, c'est que les représentants soient personnellement indépendants, et le troisième, que le corps—les Chambres—maintienne soigneusement ses droits et privilèges, et n'en livre aucun à l'Exécutif."

L'on a, à ce banquet, naturellement servi du Riel—il n'y a pas de diner gris convenable sans cet assaisonnement; on y a refait complètement l'épopée Scott. M. Blake peut se donner pour excuse la grande importance—pas assez sentie dans le Bas-Canada—qu'il attache au Nord-Ouest. "La stabilité, dit-il, de la puissance britannique sur ce continent dépendra de l'heureuse administration des affaires dans le Nord-Ouest. C'est le principal but vers lequel doivent tendre le peuple de ce pays et ses hommes d'Etat."

On sait que M. Blake est un loyal par excellence; il parle des relations entre l'Angleterre et le Canada en amour passionné de la connection britannique qui, suivant lui, ne devrait jamais cesser. Il arrive d'Angleterre, où il prétend avoir trouvé très fort le sentiment public en faveur du maintien du lien colonial.

J. A. MOUSSEAU.

INDUSTRIE.

Le "*Canadien*" vient de faire un relevé intéressant des industries qu'on trouve maintenant à Québec.

On voit par ce tableau qu'il y a dans Québec deux mille quarante-cinq personnes employées dans la cordoanerie, gagnant en moyenne un dollar par jour et six cent treize mille cinq cents piastres par année, pour faire environ un million cinq cent trente-trois mille paires de chaussures valant au moins 2,300,000 piastres.

Les fabriques d'allumettes fournissent de l'emploi à cent vingt-quatre personnes gagnant annuellement \$25,792.

La carrosserie emploie quatre-vingt-quinze hommes environ, dont les gages annuels s'élèvent à \$40,000.

La brasserie fournit de l'emploi à 125 personnes, gagnant par année, \$38,900. Québec renferme 3 établissements de ce genre.

Les divers moulins à farine, dit le journal déjà cité, fournissent de l'occupation à près de vingt meuniers et autres employés, qui gagnent annuellement une somme de 7,000 piastres et mouident environ cent mille minots de grain dont la farine est vendue à Québec et dans les Provinces Maritimes.

Il y a de plus, dans Québec, trois fabriques de biscuits, employant quarante-six hommes, six fabriques de savon, chandelle, colle, etc., employant vingt-cinq hommes, dont les gages annuels sont de \$4,500; plusieurs manufactures de voiles qui donnent de l'ouvrage à une cinquantaine de personnes qui gagnent \$10,000, et deux fabriques de tabac employant 30 hommes qui gagnent annuellement 10,800 piastres.

CONSTRUCTION DE NAVIRES.

La construction des navires occupe huit cents hommes gagnant environ \$300,000 par an.

Après avoir déploré la décadence de cette industrie à Québec, décadence qui a forcé tant d'ouvriers de Québec à s'expatrier, le "*Canadien*" exprime l'espoir que bientôt la construction des navires va reprendre son importance, grâce au renouvellement probable du traité de réciprocité, à l'élévation du prix du fer et aux désavantages des navires en fer. Le "*Canadien*" mentionne ensuite les fabriques de meubles de MM. Drum et M. P. Vallières, les fonderies à Québec et à Lévis de MM. Bisset, St. Laurent, Rousseau et Williams, de MM. Terreau et Racine, Terreau et Cie., la fabrique de haches et de targettes de M. Boivin, les fabriques de ressorts et d'articles en caoutchouc, etc., etc.

En Haut-Canada plusieurs villes accordent des bonus aux manufacturiers ou leur font remise des taxes municipales. Quelles sont les villes qui font la même chose dans le Bas-Canada?

Les dernières séances de l'Union Catholique ont été consacrées à la question agricole et industrielle. Dimanche dernier, c'était M. Bonnement qui exposait ses idées sur la situation du pays avec une justesse de vues remarquable. On voit que M. Bonnement s'est mis au fait de nos besoins et qu'il connaît nos ressources. "Ce qu'il faut à votre pays, dit-il, c'est de l'agriculture améliorée, de l'industrie agricole, une éducation agricole et industrielle." On avouera que ce sont bien là les idées que nous prêchons depuis trois ans.

Le dimanche précédent le rév. M. Tassé, ex-supérieur du collège de Ste. Thérèse, qui a étudié ces questions avec tant de succès, exprimait des idées semblables. De partout s'élevaient des voix puissantes en faveur du progrès industriel et agricole. La Chambre locale est en session, prêtera-t-elle l'oreille à ces voix, comprendra-t-elle que de toutes les questions c'est celle qui mérite le plus notre considération?

L. O. DAVID.

LES STATUTS.

Les statuts de la dernière session du Parlement de Québec viennent d'être publiés, et s'il faut en juger par quelques-uns de ces statuts, la législation ne fait pas honneur au Bas-Canada. Je viens de parcourir le chap. 6 dont le but est d'amender le Code de Procédure Civile, et j'ai vu avec peine qu'on s'en est arrêté à des changements futiles, et qu'on a voulu corriger le langage du code en le remplaçant par des fautes de grammaire. Ainsi, entre autres corrections, je peux citer la substitution des mots *être émané* au lieu de *d'émaner*. Les rédacteurs des amendements paraissent ignorer que le verbe émaner est neutre, et n'a pas de passif. Cependant cette correction est répétée dans les sections 21 et 22. Quant aux changements futiles, et je pourrais dire inutiles, je citerai d'abord la section 15.

Le Code de Procédure, art. 560, veut que dans la saisie des meubles le défendeur soit interpellé de signer le procès-verbal; le législateur maintenant a des scrupules à l'égard de cet article, et l'amende en introduisant les mots *s'il est présent*, comme s'il était possible que les tribunaux puissent exiger cette formalité lorsque le saisi est absent. Il est aussi difficile de saisir la nécessité du changement apporté par la sec. 2 du statut à l'article 68 du Code de Procédure.

Je me suis mis l'esprit à la torture et sans résultat pour comprendre l'objet et la portée des sec. 26 et 32.

La section 31 est assez étrange; elle dit que la Cour de Circuit siégeant dans les districts de Québec et de Montréal, hors les cités de Québec et de Montréal, a toujours eu juridiction dans les causes appelables nonobstant la 9^e section de l'acte du Canada, 34 Vict., qui la lui a ôtée.

Il y aurait bien d'autres fautes à signaler. Terminons en faisant observer la confusion qui a dû régner dans l'esprit du législateur en mêlant dans un même acte des amendements au Code Civil avec des amendements à la Procédure, et ajoutant pour surcroît des changements dans l'organisation judiciaire. On en ressent maintenant l'inconvénient, car à raison de la dernière partie, on a ordonné que ce statut ne deviendrait en force qu'après une proclamation du Gouverneur, et comme cette proclamation ne pourra émaner qu'après que le gouverneur fédéral aura pourvu au salaire du juge additionnel, on est obligé d'attendre cet avènement pour la mise en force d'autres dispositions nécessaires pour réparer la législation trop précipitée de l'année précédente.

M. Alphonse Nantel, étudiant en droit, de St. Jérôme, et frère de M. le Supérieur du Collège de Ste. Thérèse, a écrit dans la *Minerve* une série d'articles intéressants et utiles sur les ressources et la colonisation du Nord. Il a montré les progrès réalisés, depuis quelques années dans cette partie du pays, et fait le tableau de la prospérité qu'on y verra, si on trouve le moyen d'améliorer l'agriculture et de construire les chemins de fer projetés. Il a rendu hommage, en passant à l'Hon. N. D. Morin, qui a tant fait pour le développement du Nord, et à MM. Laroque, Lavallée et Pierre Bohémier et plusieurs autres qui ont donné l'exemple de l'énergie et du dévouement.

LE DÉBOISEMENT.

Le *National* a publié sous ce titre un excellent article. Il est temps que le gouvernement et les Chambres s'occupent de cette question; il est triste d'être forcé de reconnaître que dans un pays comme celui-ci, on est exposé à manquer bientôt de combustible et de bois pour nos industries.

Déjà, dit le *National*, nous achetons des pays voisins les bois qui entrent dans la fabrication des voitures; la carrosserie n'est plus, à l'heure qu'il est, une industrie payante, parce que les ouvriers, en cette branche, n'ont plus sous la main la matière première, on ne l'ont qu'avec difficulté. Pourquoi cela? Parce que le colon, ambitieux de pousser hardiment les travaux de défrichement, a coupé son bois sans le trier, sans le partager, sans faire d'exception; il a tout coupé en bois de corde, il a vendu le tout, mélangeant le bois dur avec le bois mou et débitant à en faire crever ses chevaux, sur les petits marchés locaux. Aujourd'hui, nos ouvriers canadiens, en certaines branches, font venir des Etats-Unis plusieurs qualités de bois dont la disparition provient de l'imprudence des uns, l'imprévoyance des autres et l'absence de dispositions législatives sur cette question.

En effet, rien de défectueux comme le système suivi jusqu'ici dans l'exploitation de nos forêts. Le propriétaire commence par abattre plusieurs arbres; il coupe les pièces les plus susceptibles d'être transportées à peu de frais et vendues à plus haut prix. Le déchet on ne s'en occupe pas; il git là sur le sol, dans l'ornière, dans le marais. C'est-à-dire que sur \$100 on prend \$75 et on jette au quatre vents du ciel \$25. Il est donc évident que nous reculons obstinément la forêt sans nous mettre en peine de l'avenir.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Cet humble village est toujours le rendez-vous de milliers de personnes venues de toutes les parties de la France. Parmi les derniers miracles on cite les suivants:

Deux petites filles aveugles de naissance, jetées dans la piscine, en sont sorties voyant. Elles étaient venues par la main, à tâtons; elles se sont retirées les yeux au ciel et en sautant de joie.

—Ce fut comme une décharge électrique, écrivait l'un des témoins oculaires de la scène. Je n'ai jamais eu ni vu tant d'émotion. On criait, on tombait à genoux, on levait les mains au ciel, on acclamait la sainte Vierge!... Nous étions tous à peu près fous, mais fous de joie et d'attendrissement!

Les hommes sont tellement appesantis par la matière, que tout rayon du monde surnaturel les trouble profondément. La moindre vision des sphères invisibles est comme un coup de foudre pour l'âme qu'ils ne peuvent supporter impunément.

Le 4 au matin, un paralytique porté sur un brancard s'en est retourné emportant son brancard.

A l'un des derniers pèlerinages, un enfant couvert de la tête aux pieds d'une sorte de croûte de lait dégénérée est plongé dans la piscine, et on l'en retire purifié; la croûte est tombée comme une écaille, disent les témoins oculaires. Une seule tache restait, juste au milieu du front, pour attester la maladie.

Au moment où j'écris, la ville est en rumeur.

Une sourde-muette de Blois, âgée d'une vingtaine d'années et soignée à l'hôpital d'Orléans, vient d'être amenée près de la source. Une dame angevine, bien connue dans son pays dont on cite le nom, Mme de Montjoux, a pris de l'eau dans sa main et en a frotté les oreilles et les lèvres de la sourde. Tout à coup la malade frissonne. Elle porte la main à ses oreilles et fait signe qu'elle entend. L'ardente expression qui se peint sur ses traits achève d'interpeller son geste.—Criez: *Vive Marie!* s'écrie-t-on autour d'elle.—*Vive Marie! Vive Notre-Dame de Lourdes!* disent encore les assistants électrisés.—*Vive Notre-Dame de Lourdes,* répond en scandant chaque mot la jeune fille.

L'impression de cette scène arrive jusqu'à moi. Chacun conte des détails émouvants. La foule, qui était immense à ce moment, a poussé d'immenses acclamations, et dans son délire sacré a failli étouffer la jeune fille. Chacun voulait la voir et la toucher. Mgr l'évêque de Tarbes, qui disait la messe à l'autel de la grotte, n'a pu obtenir qu'à grande-peine un peu de calme. Il a dit qu'il fallait attendre, et que l'état de la malade, bien que visiblement amélioré, n'offrait pas des signes assez certains de guérison pour être considéré comme un miracle. Toujours la même prudence de la part de l'Église; mais des paroles si sensées n'ont pu contenir l'enthousiasme des spectateurs, et la jeune fille courant de très-réels dangers, il a fallu que les gendarmes lui fissent un rempart de leur corps jusqu'à son logement.

Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques marchent, les lépreux guérissent et les pauvres sont évangélisés.

Quel autre signe faut-il encore? Vingt mille regards ont vu ce que je te dis; vingt mille bouches le répètent.

LA FASCINATION.

Une des choses qui intriguent le plus les hommes de science est cette faculté de fascination que possèdent certains animaux, entre autres le serpent. On trouve dans le tableau encyclopédique de l'abbé Bonnatere des choses intéressantes sur cette question.

Dans quelques pays de l'Europe, on accorde cette vertu attractive à plusieurs espèces de couleuvres. Un homme instruit m'a assuré qu'il avait vu un petit troglodyte attiré par un serpent à collier. Cet animal avait la gueule béante et tenait ses yeux fixés sur l'oiseau, qui faisait des efforts pour s'enfuir.

Mais, retenu par une force magique, il poussait de petits cris d'alarme et de douleur. Enfin, entraîné par une puissance irrésistible, il se précipita de lui-même dans la gueule du serpent!!

Le naturaliste anglais Catesby avait entendu faire "à un grand nombre de personnes" un récit de tout point semblable. Aussi se garde-t-il bien de nier le fait, quoiqu'il n'en ait jamais été témoin dans ses voyages en Virginie, en Californie, dans la Floride et dans les îles Bahama.

L'amour du merveilleux et du pittoresque ne nous fera rien sacrifier de la vérité aux entraînements faciles de l'imagination; et, en ophiologiste de hasard, mais non de fantaisie, nous rapporterons ici au sujet de la fascination ce que nous avons pu voir de nos yeux.

C'était dans le Comtat Venaissin, au pied du mont Ventoux. Au milieu d'une de ces journées d'été sans air, torrides, étouffantes, où l'on voit à la surface du sol comme des effluves de calorique qui tremblotent, nous nous reposions à l'ombre, dans une espèce d'oasis fraîche et verdoyante, entourée de garrigues brûlées par le soleil.

Tout à coup les cris désordonnés d'un petit oiseau se firent entendre, et je le vis qui se démenait d'une singulière façon à quelques mètres en l'air.

Le serpent n'était pas loin.

Una ser (couleuvre) *qué pipa un oiseau!* aurait dit un paysan comtadin.

L'oiseau était un de ces becs-fins qu'on appelle communément la fauvette des roseaux. La queue étendue en éventail, toutes les plumes brisées, battant des ailes avec précipitation, il se crispait d'horreur, ne cessait de pousser des cris d'épouvante, épuisait vainement ses forces pour s'arracher à quelque danger terrible. Comme si elle eût été retenue par un fil invisible, la pauvre fauvette, en ses évolutions saccadées, s'élançait de tous côtés; mais le fil invisible la retenait toujours et l'amenait peu à peu vers la terre.

Je jetai les yeux au-dessous, dans la perpendiculaire. Emergeant sur quelques tiges de chardon, une petite tête fine, triangulaire, aplatie, avec des yeux fixes, d'unardolement étrange, semblait se dodeliner tranquillement, et était occupée à suivre et à maîtriser les mouvements. Les efforts de l'oiseau.

Sans doute ces yeux le fascinaient; et les petites mâchoires étaient prêtes à s'ouvrir démesurément pour engoulir une proie facile.

C'était une grosse couleuvre commune (la verte-jaune) debout sur sa queue.

Encore un instant, et l'oiseau tombait dans la gueule avides, car il était à bout de forces; ses cris, plus plaintifs, plus pressés, dénotaient la fin.

C'eût été l'occasion rare de voir la chose jusqu'au bout; mais je ne m'en sentis pas le cœur et j'empêchai cet horrible festin d'un animal avalant un animal vivant: je lançai une pierre.

La couleuvre se replia, resta cachée. Voilà le charme rompu. L'oiseau partit d'un trait, décrivant une longue parabole, et brusquement tomba à cinquante pas.

Je courus à lui. On l'aurait cru en catalepsie. Il se mit à soubressauter comme une carpe; mais aussitôt il sembla reprendre ses esprits, se tint assez carrément sur ses pattes, mit en ordre son plumage ébouriffé, fit deux ou trois bonds au-dessus des herbes, en prenant enfin son élan, s'éleva peu à peu et disparut derrière les grands arbres.

NECROLOGIE.

MM. les Rédacteurs,

J'ai la douleur d'enregistrer aujourd'hui dans les colonnes de votre sympathique journal, la mort d'un homme regretté de tous. M. Edouard Slevin, si bien connu pour ses grandes entreprises sur la côte nord de Saint-Laurent, et décédé après une courte maladie, à la Baie Saint-Paul, le 7 octobre courant.

Né en novembre 1819, de parents irlandais, il avait, dès ses premières années, montré une aptitude peu commune pour les affaires. En 1844, il épousait Mary-Ann Nesbitt, fille aînée de J. J. Nesbitt, Ecr., le doyen des constructeurs de navires de Québec, et s'établissait aux Eboulements, comté de Charlevoix. Sa mort jette dans le deuil, non-seulement un cercle nombreux de parents et d'amis, mais aussi le monde industriel, qui voyait en lui le père de l'industrie de la Rivière Nord de Saint-Laurent; autour de son nom viennent se grouper les souvenirs les plus reculés de l'industrie dans cette partie du pays. Enfant de la Verte Erin, jeté sur la côte hospitalière du Canada; sans ressources autres que sa propre énergie et la bonne volonté de ses frères adoptifs, il a su, par un travail indéfectible et un caractère intègre, tracer à grands traits l'avenir de cette partie de la Province; d'un seul coup-d'œil, il a embrassé les ressources de ce pays jadis presque inhabitable.

Ce n'est pas trop de dire que M. Slevin était un homme extraordinaire; d'ailleurs l'avenir confirmera ce qu'une plume amie peut paraître avancer de trop. Il le disait souvent aux citoyens de cette localité: "Chez nous doit fleurir dans tout son éclat l'industrie canadienne;" et seul, avec son énergie, il a fait ce qu'un gouvernement n'aurait pu faire; il a fondé sur les bords du Saint-Laurent et sur des bases certaines, la plus grande industrie dont la Province puisse se vanter. La *Compagnie Canadienne de Fer Transatlantique* lui doit le jour: son sens pratique en même temps que patriotique vaut à la Baie Saint-Paul et aux environs l'avenir si prospère qui les attend. Jusqu'à ce jour les citoyens de la Baie Saint-Paul et des environs ne vivaient que du fruit toujours décroissant de leurs poursuites agricoles, ayant pour charmer le coin du feu le récit des exploits de leurs ancêtres dans la défense de la Nouvelle-France: dorénavant, ils occuperont une place marquée dans les rangs du monde industriel canadien. Mais ils n'oublieront jamais celui que son dévouement et son travail ardu dans leurs intérêts, ont conduit prématurément à la tombe! En effet, tous sont unanimes à proclamer que M. Slevin est mort victime de son travail incessant et infatigable.

Tout est fini! une population entière demande si c'est un rêve! il n'est plus, mais ses œuvres restent. Son nom grandira toujours dans le souvenir de ses concitoyens. Son nom sera dans les annales de cette partie du pays, un nom à citer aux enfants de ceux qui l'ont connu, comme le modèle de l'homme laborieux et intègre. Il aura sa récompense dans la reconnaissance de cette population.—*Journal de Québec.* T. N.

OBITUARE.

Décédé subitement à Monte-Bello, Seigneurie de La Petite Nation, comté d'Outaouais, Québec, pendant qu'il traversait l'Ottawa en canot, avec sa fille *Olive*, le 23 Septembre dernier, Michel Beaudry, Ecr., J. P., Président des commissaires pour les Petites Causes, ancien marguillier et commerçant de bois du lieu, à l'âge de 68 ans.

M. Beaudry était fils unique du premier mariage de feu sieur Michel Beaudry et feu dame Rose Brien-Durocher. Il est né à St Roch, comté de l'Assomption, et était résident en la dite Seigneurie, depuis 60 ans, où il fit de grandes affaires dans le commerce de bois, et par son caractère ferme et énergique, sa conduite intègre, il sut mériter la confiance de ses co-paroissiens, qui plusieurs fois l'élirent Conseiller et Maire. Des revers de fortune l'obligèrent de se retirer des affaires, puis la mort de ses deux fils, le capitaine Nazaire Beaudry, décédé à 26 ans, aux Etats-Unis, pendant la guerre de la Rébellion, où il était un des employés du gouvernement du Nord, puis en décembre dernier, celle du Dr. Raphaël Beaudry, décédé à Monte-Bello à 28 ans seulement, achevèrent de miner cette forte constitution! Il laisse une épouse affligée, à laquelle il était uni depuis 42 ans, et 7 enfants, pour le pleurer. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de personnes. R. I. P.—*Communiqué.*

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

(Suite.)

La table, l'armoire, le lit, le bahut, les chaises, tout était en bois de sapin et du travail le plus grossier. A peine avait-on pris soin d'équarrir le bois avant de le mettre en œuvre.

Thémise et ses trois sœurs couchaient dans l'autre chambre, où se trouvait aussi le métier à tisser de la jeune fille, qui gagnait quatre sous par jour à faire des mouchoirs de cotonnade pour la fabrique de Bolbec.

Thémise avait dix-huit ans, et nous avons, un peu plus haut, esquissé son portrait.

Ses sœurs n'étaient encore que des enfants.

Une marmite remplie de pommes de terre, suspendue à la crémaillère au-dessus de la flamme brillante d'un feu de joncs marins, répandant dans la chaumière son épaisse vapeur.

Le pêcheur Fabien, debout auprès de la porte, fumait silencieusement une petite pipe noire.

Jeanne Vatinel, sa femme, disposait sur la table les fourchettes de fer et les assiettes de faïence à grandes fleurs rouges et jaunes.

Thémise, assise au coin de la cheminée, était toute pâle encore de son émotion et de son évanouissement du matin.

Les trois petites filles jouaient, au milieu de la chambre, avec un chat noir et blanc, auquel elles tiraient la queue et les oreilles, et qui se laissait faire avec une bonhomie bien propre à réhabiliter la race féline dans l'esprit de ses destructeurs.

C'était le moment où Denis Coquin allait prier l'abbé Bricord de bénir la balle d'argent.

La porte s'ouvrit et Alain Poulailler entra.

—Bonsoir, la compagnie....—dit-il.

Thémise tressaillit légèrement, et, de pâle qu'elle était d'abord, elle devint aussitôt toute rouge, comme une pivoine en fleur.

Fabien Vatinel, sans desserrer les dents, prit cordialement la main que lui tendait le nouveau venu.

Alain Poulailler était un garçon fort bien vu de tout le monde et très-aimé dans le village.

Sa force, sa hardiesse comme marin, son habileté comme pêcheur, lui avaient conquis l'estime générale, en même temps que la douceur et la bienveillance de son caractère lui conciliaient l'affection.

Il possédait une chaumière, un petit champ dans lequel la récolte de pommes de terre était excellente: il avait un canot et des filets, il était en outre jeune et bien tourné.

Tout cela faisait de lui le meilleur parti d'Étretat.

Fabien Vatinel et sa femme n'avaient donc pas été médiocrement flattés, quand ils avaient vu Alain Poulailler venir chez eux, avec une assiduité dont ils devaient bien la véritable cause.

La beauté de Thémise était irrésistible aimant auquel obéissait Alain.

Les deux jeunes gens s'aimaient d'amour tendre.

Alain dit bonjour à la vieille mère, il caressa le chat, il embrassa les petites filles, puis il alla s'asseoir en face de Thémise, de l'autre côté de la cheminée, et, au lieu d'entamer la conversation comme de coutume, en parlant de la pluie et du beau temps, du vent et de la mer, de la pêche de la veille et de celle du lendemain, il se renferma dans un profond silence, tout en regardant la jeune fille à la dérobée.

VII.—LES ACCORDAILLES.

Sans doute Thémise devinait la cause de la taciturnité de son amoureux, car elle ne semblait ni s'en étonner, ni s'en offenser.

Ce silence courait donc grand risque de durer indéfiniment, si Fabien Vatinel ne l'eût rompu tout à coup en s'adressant au jeune homme.

—Dis donc, Alain,—lui demanda-t-il,—pourquoi que te voilà, à ce soir, comme ça, tout chose?... T'étais plus dégourdi que ça, à ce matin, sur le gal!...

—Ah! père Vatinel,—répondit Alain,—c'est que j'ai une chose dans l'esprit, voyez-vous, qui me tourmente....

—Du chagrin?

—Pas du chagrin, mais du souci.

—A cause?

—A cause que j'ai une demande à faire à quelqu'un....

—Eh bien?... ..

—Et que, poursuivit le jeune homme, si on me refuse ce que je veux demander, aussi vrai que je m'appelle Alain Poulailler, que j'ai un bon chrétien et que je connais bien mon état de pêcheur, je n'aurai plus qu'à piquer une tête du haut de la falaise, depuis la *Tour-aux-Demoiselles* dans la mer....

Disons en passant que la falaise, à l'endroit désigné par Alain, était taillée à pic et d'une effrayante hauteur.

Fabien Vatinel se mit à rire.

—Vous riez!... s'écria vivement Alain.

—Dam! oui, car j'imagine que si celui de qui dépend ce que tu désires savait qu'il ne tient qu'à lui de te faire faire un pareil saut, il faudrait qu'il eût bien mauvais cœur pour te refuser....

—Ainsi, demanda Alain, si c'était vous?... ..

—Oh! si c'était moi, je te répondrais: Accordé d'avance!....

—Quoi que ce soit? murmura le jeune homme transporté de joie.

—Ma foi oui, quoi que ce soit.... à moins que la chose ne fût impossible, comme de te faire pêcher du hareng frais au mois de juillet dans la baie d'Étretat, ou de te prêter quarante-cinq livres tournois.... Par malheur, ce n'est pas à moi que tu veux faire ta demande, et tout ce que je puis pour ton service, c'est de te souhaiter bonne chance....

1 *Gal*, abréviation usitée parmi les pêcheurs, pour dire le *valet*.

—Père Vatinel, dit Alain, peut-être vous trompez-vous....
—Comment ?
—Père Vatinel, mon bonheur ou mon malheur sont entre vos mains....
—Alors, parle, mon garçon.... Mieux vaut que ton bonheur dépende de moi que d'un autre.... t'es plus sûr de ton affaire....
—Père Vatinel, j'ai eu vingt et un ans à la Saint Michel....
—Je sais.... je sais....
—J'ai une maison, un champ, un canot et des filets....
—La maison est solide, le champ rapporte, le canot est neuf, les filets aussi, et rien n'empêche d'ajouter que tu t'en sers avec agrément....
—Tout ça c'est pour vous dire, père Vatinel, que si j'avais une femme, je serais bien en état de soutenir mon ménage, quand bien même il arriverait un enfant neuf mois après le jour de la noce, et toujours comme ça pendant une demi-douzaine d'années....
—Je n'ai jamais prétendu le contraire, répondit Fabien. Jeanne Vatinel écoutait avec attention.
Quant à Thémise, elle avait passé successivement par toutes les nuances, depuis le rose le plus vif jusqu'au pourpre le plus foncé.

Pour le moment, elle était violette.
Alain Poulailleur reprit, mais avec une hésitation qui trahissait sa modestie et le peu de confiance qu'il avait en lui-même.
—Eh bien ! père Vatinel.... voyez-vous, il n'y a qu'un mot qui serve....
—Alors, dis-le donc, ce mot....
Alain s'arma de tout son courage, et il balbutia plutôt qu'il ne prononça les paroles suivantes :
—Thémise et moi.... nous nous aimons.... et nous nous sommes promis de nous épouser.... sauf votre consentement, bien entendu....
—Ah ! ah ! s'écria Vatinel avec un joyeux éclat de voix, —le voilà donc ce grand secret !... ce secret si bien caché que personne ne s'en doutait !... Il y a beau temps, ma foi, que je vois que vous vous aimez !... Je le savais peut-être avant que vous le sachiez vous-mêmes ? Vous vous êtes promis de vous épouser !... eh bien, mes enfants, épousez-vous....
—Vous consentez ? murmura Alain transporté de joie.

Pourquoi donc pas ?
—Ah ! père Vatinel, il faut que je vous embrasse !...
Et joignant l'action aux paroles, le jeune pêcheur se jeta au cou du vieux Fabien.
—Eh ! mon garçon, s'écria ce dernier, tout suffoqué de cette chaleureuse étreinte, prends donc garde à ce que tu fais !... tu vas casser ma pipe !... Tiens, embrasse plutôt Thémise.... ça te fera plus de plaisir.... et à elle aussi....
Alain ne se fit point répéter deux fois cette permission.
Il prit la jolie fille dans ses bras, et il couvrit ses joues brunes et fraîches de baisers retentissants qui n'en ternirent point, comme bien on le pense, les couleurs éclatantes.
Les trois jeunes sœurs de Thémise avaient cessé de tourmenter le chat et regardaient de tous leurs yeux.
La vieille mère Vatinel elle-même, prenant un petit air guilleret, se rappelait le temps jadis et se sentait toute rajeunie.
—Eh bien, père Vatinel, —dit Alain, quand la première ébullition de son joyeux délire se fut un peu calmée, —à quand la noce ?

—Mon garçon, —reprit le vieux marin, —nous irons dimanche prochain trouver M. le curé, et nous nous arrangerons avec lui pour faire publier les bans.... Je crois que rien n'empêchera de célébrer le mariage vers les fêtes de Noël.... Ah çà ! tu vas souper avec nous ?... J'ai là un petit baril de genièvre que j'ai trouvé la semaine passée en mer.... pour sûr ça vient de l'Anglais ; c'est autant de pris sur l'ennemi ; nous l'étrénuons.

Alain n'avait garde de refuser l'obligeante proposition de Vatinel.
Il s'assit à côté de Thémise.
Il fit honneur aux pommes de terres bouillies, honneur au beurre salé qu'on servit en même temps, honneur aussi au baril de genièvre.
Cependant il ne se sentit point capable de tenir tête jusqu'à la fin au pêcheur, qui avalait rasade sur rasade, comme si son gosier eût été garni d'étain et son estomac doublé de fer-blanc.

La brûlante liqueur, à la longue, produisit son effet.
Vatinel commença à déraisonner, à chanter, à parler haut.
Il cria qu'il voulait monter dans sa barque et s'en aller, tout seul, combattre le diable à la Tour Maudite.
Peu à peu sa voix devint indistincte ; sa tête alourdie roula d'une épaule à l'autre et finit par tomber sur sa poitrine.
Il dormait de ce lourd et profond sommeil que procure l'ivresse de genièvre.

Alain le porta sur le lit et revint, au coin du feu, reprendre sa place auprès de Thémise.
La vieille mère mena coucher les petites filles, et feignit ensuite d'avoir à s'occuper d'une foule de menus détails domestiques.

En réalité, son but était de laisser les amoureux s'isoler dans leur causerie.
Cette causerie fut longue et charmante.
C'étaient des projets sans fin pour l'avenir, qui apparaissaient aux deux jeunes gens sous les plus riantes couleurs.
Ils se voyaient déjà installés dans leur chaumière, dont Alain allait faire reblandir à neuf tous les murs. Ils se voyaient heureux et souriants, entourés d'une demi-douzaine de petits garçons et de petites filles, auxquels Alain se promettait de faire de hardis marins, et Thémise de bonnes ménagères.

Pourquoi faut-il que presque toujours la réalité vienne si vite jeter son crêpe sombre sur les beaux rêves et les riantes illusions de la jeunesse.
Les remontrances, et surtout, —disons-le, —les menaces de l'abbé Bricord, avaient décidé Denis Coquin à renoncer aux projets d'extermination que nous l'avons entendu manifester relativement à l'hôte de la Tour Maudite.
Une quinzaine de jours s'étaient écoulés.
Les pêcheurs s'accoutumaient peu à peu à voir le canot à la voile brune, monté par l'inconnu, traverser la baie le matin et revenir le soir à la Tour.

L'un deux, monté sur la plus haute des falaises, avait observé la marche et les allures de l'esquif mystérieux.
Il avait vu l'homme à la barbe rousse cueiller tranquillement les cordes, lever les tambours placés par lui la veille, et remplir aussi le réservoir de sa barque de congros, de plies, de carrelets, tourteaux, de homards et de salicoques.
Cette occupation n'avait rien d'inférieur.
Quand le bruit se fut répandu dans le village que l'inconnu, au lieu de passer son temps à des conjurations bizarres pour évoquer les esprits de la mer et pour faire naître la tempête, l'employait tout bonnement à pêcher, la disposition des esprits

à son égard changea peu à peu et devint insensiblement moins hostile.

Au lieu de la terreur qu'il faisait naître d'abord, il n'excitait plus que beaucoup de curiosité et de défiance.

On ne croyait plus aussi fermement qu'il fut un démon ; et cependant les marins, quand ils le rencontraient au large, forçaient aussitôt de voiles pour éviter de passer trop près de son canot.

Personne ne pouvait se persuader qu'une créature humaine qui n'aurait pas eu quelques accointances plus ou moins lointaines avec l'enfer, eût poussé l'audace et la folie jusqu'à s'installer dans la Tour Maudite.

Nous avons dit plus haut que les marins d'Étretat, éloignés de toute espèce de communications, ne vendaient pas, pour ainsi dire, le résultat de leur pêche.

L'argent était rare ; peu de gens se seraient décidés à acheter, ne fût-ce que cinq sous, tel homard aux pattes énormes qui se vendrait aujourd'hui vingt francs.

Les habitants d'Étretat pratiquaient donc le système de la banque d'échange.

Ainsi le boulanger donnait un pain et recevait une morue fraîche ; un turbot magnifique représentait une once de tabac à fumer ; on troquait du fil, des aiguilles contre deux douzaines de carrelets, etc., etc.

Ces transactions commerciales, d'une simplicité primitive, suffisaient à toutes les nécessités de ces gens simples, qui, ayant peu de désirs, avaient peu de besoins.

Si une petite somme d'argent leur devenait indispensable, ils attendaient le jour où le hasard avait jeté dans leurs filets quelque capture d'une beauté rare, et ils allaient vendre au Havre, soit une paire de barbes gigantesques, soit une demi-douzaine de homards gros comme des enfants.

Mais ces pérégrinations étaient rares.
(A continuer.)

FAITS DIVERS.

LA VIE PRIVÉE DE FRANÇOIS-JOSEPH.—Aucun souverain de l'Europe ne peut se mesurer avec l'infatigable activité de l'empereur François-Joseph : assurément, il s'impose la vie la plus dure qu'on puisse imaginer. Hiver comme été, il se lève à cinq heures du matin, se promène jusqu'à sept heures, presque toujours seul ; puis il reprend son café et travaille deux heures avec le conseiller d'Etat Braun et les autres secrétaires de sa chancellerie privée.

Alors il se met en voiture et se rend de Schönbrunn ou de Luxembourg à Vienne pour y donner audience à ses ministres et aux députations qui ont pris soin de se faire annoncer. Ensuite il sort pour faire des visites en ville. A onze heures, il prend un déjeuner très frugal, et dîne entre 4 et 5 heures. L'empereur mange très peu et boit encore moins. Il préfère les mets nationaux à tous les autres. Son dîner ne dure généralement que trente-cinq minutes.

Le soir, après être allé au spectacle ou en soirée, il travaille quelques heures avec ses ministres. Jamais il ne se couche plus tard qu'à 10 heures. Lorsqu'un incendie se déclare, il est toujours le premier sur le théâtre du sinistre. Pendant le temps des chasses, il prend le chemin de fer à neuf heures du soir, pour se rendre à Reichenau ou à Mürzschlag, endosse le costume des montagnards et passe la nuit sur les plus hauts rochers à la poursuite du chamois ou dans d'épaisses forêts pour tirer le coq de bruyère. Malgré ces fatigues incessantes d'esprit et de corps, la santé de l'empereur est parfaite. Il est en même temps, à l'exemple de ses ancêtres, homme de cabinet et amateur des champs.

La police de Paris a arrêté, ces jours derniers, le plus singulier fou qu'on puisse imaginer. C'est un cordonnier du nom de Moussat, qui avait inventé une nouvelle religion, et cherchait à faire des prosélytes.

La religion de Moussat consistait en l'adoration de la lune. On le voyait mélancoliquement errer la nuit par les rues, s'agenouillant de temps en temps pour faire ses dévotions à la planète.

Il avait recruté un adepte, un vieux chiffonnier presque toujours ivre, qui le suivait partout, la hotte sur le dos, et faisait son métier en accomplissant ses devoirs religieux.

Quelquefois Moussat, pris d'accès de fanatisme, se mettait à chanter des cantiques à la lune d'une voix tellement perçante, qu'il réveillait tous les habitants de la rue. C'est au milieu de l'exécution d'un morceau de ce genre qu'il a été arrêté et conduit au poste de la rue des Acacias.

UNE TERRIBLE PROPOSITION DE DUEL.—Le fameux duelliste Paul de Cassagnac ayant insulté le rédacteur de l'Opinion Nationale, et dit d'une manière significative que ses yeux sont excellents et portent loin, le rédacteur de ce journal lui répond qu'il n'a pas l'avantage d'avoir les yeux de M. de Cassagnac. « Comme au contraire, dit-il, je suis d'une myopie désolante, je dois avertir M. Paul de Cassagnac, parlant à sa personne, que s'il lui plaît de provoquer en duel, afin de prouver en haut lieu son zèle noblement désintéressé, —je dois l'avertir qu'avec moi, le seul duel possible, le seul dont les conditions soient équitables, est un duel au pistolet, à six pas, avec une seule arme chargée. Si M. Paul de Cassagnac veut donner suite à cette affaire, je m'engage formellement à ne pas lui opposer une fin de non recevoir quelconque, comme lui-même en a opposé une à M. Lullier.

« Je trouverais souverainement ridicule de faire la partie de M. Paul de Cassagnac, à un feu que j'ignore et dont il a fait notoirement une étude spéciale. Je trouverais souverainement naïf de faire à mes dépens de la réclame à son honnête industrie. Je ne connais rien à l'escrime, et comme je l'ai déjà dit, j'ai la vue très basse. Donc, s'il y a une affaire, comme je la veux sérieuse, j'ai droit à des chances égales.

« Il va sans dire que je continuerai à écrire de l'Empire et sur l'Empire ce que je pense, et toutes les fois qu'il me conviendra.

LE CHASSEUR DE VIPÈRES BLESSÉ.—On lit dans le Journal de l'Yonne :

Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

Il était à la chasse dans les bois de Bligny, lorsque deux vipères lui ripostèrent et se dressent en sifflant ; il s'élança vivement pour les abattre d'un coup de baguette, mais son pied glissa et il tombe.

Dans ce moment il se sent piqué au doigt. Croyant qu'il a posé sa main sur une épine, il s'empresse de sucer le sang qui coule d'une toute petite ouverture : c'était la morsure d'une troisième vipère sur laquelle il avait posé la main sans la voir.

Le venin inoculé par la morsure et absorbé par la bouche ne tarda pas à manifester sa présence par les symptômes les plus alarmants.

Millerand ne s'y trompe pas ; il se rend le plus vite possible, quoique à grande peine, au village voisin ; mais là encore pas de secours immédiat.

Ce n'est donc qu'au bout d'un laps de temps assez considérable que le blessé put recevoir les soins du Docteur Gaittet, de Saint-Seine ; malgré les soins les plus pressés et les plus intelligents, l'état du malade est grave et même inquiétant.

Cet événement a douloureusement impressionné tout le monde.

Le nombre des vipères détruites par Millerand est de plus de 4,000.

LA PEINE DU FOUET.—La peine de fouet, cet exécrationnel châtiement qui soulève le cœur de dégoût, subsiste encore parmi les insulaires de la Grande-Bretagne. Dernièrement un condamné a reçu 22 coups de fouet, et l'autre 30 : voici quelques détails :

Le premier prisonnier, nommé Duffey, s'est laissé lier sans résistance, et du premier jusqu'au dernier coup, il n'a cessé d'implorer le docteur pour qu'il mit un terme au châtiement. Lorsqu'il a été délié, son dos, jusqu'à la ceinture, n'était qu'une masse de chair sanguinolente et on a dû le transporter dans sa cellule. Le second, l'albout, s'est roidi contre la douleur, le premier coup lui a arraché un grognement sourd, mais les vingt-neuf autres l'ont laissé apparemment aussi insensible qu'une statue. Il avait les reins encore plus labourés que ceux de Duffey. La peau avait craqué en plusieurs endroits. Après avoir refusé toute assistance des gardiens, il est rentré dans sa cellule avec le même air de défiance qu'au moment où il l'avait quittée.

Le shérif sir John Bendett, assistait à cette flagellation.

L'individu qui s'est fait arrêter en Belgique comme complice du terrible Tropman, celui qui a tué une famille entière dans un champ près de Pantin, s'accuse aussi d'avoir commandé le feu du peloton d'exécution qui fusilla Mgr Darboy. Il était officier sous la Commune et c'est lui qu'on avait chargé de cette horrible besogne :

Le prisonnier raconte que le crime de Pantin a été commis par Tropman et lui, ainsi que par deux autres hommes. Seulement ces deux derniers, d'après lui, n'auraient fait que creuser les fosses et apporter des outils sur le champ Langlois.

Il ajoute que Gustave, le fils aîné de King, fut assassiné le dernier, un jour après que les autres membres de la famille King avaient été massacrés ; que c'est à cause de cette circonstance que le corps de Gustave a été découvert à un endroit assez éloigné de la place où l'on découvrit les autres cadavres. Il prétend avoir accompagné Tropman jusqu'à la porte du magasin, à Paris, où la bêche fut achetée par celui-ci ; s'être trouvé au port du Havre avec Tropman, lorsque ce dernier fut arrêté ; n'avoir connu l'assassinat du père King qu'après la mort des autres membres de la famille. Tropman seul aurait commis ce premier crime.

Un mariage brillant vient de se faire à New-Jersey ; on n'avait pas vu de noces pareilles depuis longtemps. Il y avait treize cents invités de plusieurs États ; un corps de musique avait été engagé pour la circonstance et, le soir, il y eut à la maison du père de la mariée, pendant le bal, une magnifique illumination. Le trousseau de la mariée coûtait \$6,000. Le marié vaut \$2,000,000.

Un mariage qui a fait grand bruit dans le pays a été célébré dernièrement à Chicago. Une demoiselle de vingt ans, d'une beauté peu commune et portant un nom bien connu dans la ville, a épousé le cocher de son père, un garçon paraissant avoir la trentaine, mais fort laid et fort sot. Aux questions sacramentelles que lui adressait le pasteur, il répondait tout bêtement : « Que faut-il que je dise ! »

On a de la peine à concevoir comment une jeune fille de distinction a pu s'éprendre d'amour pour un pareil morceau.

DEVOIR DES DAMES.—A cette saison les Dames ont un devoir tout particulier à remplir envers leurs époux et leurs enfants, sans toutefois s'oublier elles-mêmes. Comme il est certain que cet hiver nous n'aurons pas la température de Juillet, il vous faut, madame, bien examiner si le casque et les gants de votre époux sont en état de faire face aux hauts temps, la même chose pour vos enfants et pour vous-mêmes ; aussi permettez-vous donc de voir si votre manchon ne tolérerait que la bise de Janvier vous caresse les doigts —oh ! ce serait très mal tandis qu'il y a tant d'élégantes fourrures en vente chez F. X. Dubuc, et que les prix en sont si réduits, au coin des Rues Wolfe et Ste. Catherine.

3-45-m

M. FELLOWS reçoit tous les jours de différentes localités des lettres concernant son Sirop d'Hypophosphite. Une de ces lettres, reçue dernièrement, le porte à croire que le public se méprend sur son intention à l'égard du pouvoir qu'a le sirop de donner une énergie supérieure à l'intelligence. Quand l'intelligence a été affaiblie par l'excès du travail ou par des causes analogues, l'usage du sirop, joint aux précautions requises pour la nourriture, l'habillement, l'exercice et le repos rétablira entièrement le pouvoir de l'intelligence et des nerfs. La supériorité du génie consiste dans une grande capacité d'intelligence pour assimiler des matériaux pris en différents endroits et développer en proportion, mais comme le plus grand nombre est loin d'être ainsi favorisé de la nature, et conséquemment manquant de cette capacité, il serait presque impossible de trouver dans le crâne assez d'espace pour contenir tous les éléments qui constituent un génie brillant. De là, quoique le sirop aide à rétablir l'intelligence perdue, il ne peut changer un idiot de naissance en un homme intelligent.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

A Plessisville de Somerset, le 30 Octobre dernier, la dame de M. N. C. Cornier, marchand, une fille.

MARIAGE.

A St. Placide, le 23 courant, par le Révérend M. Desmarais, Joseph-Arthur Chagnon, avocat. L'un des collaborateurs de ce journal, de Marieville, conduisait à l'autel Mlle Marie-Jessy-Watts, troisième fille de James Watts, Ecuier. Les garçons d'honneur étaient George Dumouchel, N.P., d'Aylmer, accompagné de Mlle Louisa Watts, sœur de la mariée, et M. Wm. Watts, frère de la mariée, accompagnait Mlle Corinne Dumouchel.

DÉCÈS.

A Bette, le 28 courant, à l'âge de 37 ans et 3 mois, après une longue et douloureuse maladie, de près de 2 ans, Joseph Bernard, marchand de cette ville. Il laisse pour le pleurer, une jeune épouse et deux enfants encore en bas âge, et un grand nombre d'amis.

MENERLY & KIMBERLY,
Fondeurs de Cloches,
TROY, N. Y.
MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'ÉGLISE et autres Cloches.
Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'ÉGLISE.
Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par
FAIRBANKS & CO.
3-45m
403, RUE ST. PAUL, Montréal.

CHANCE RARE.

TOUTES PERSONNES sans emploi, ou désirant s'en procurer un plus lucratif, devraient transmettre \$1.00 pour amples informations, instructions et échantillons, de manière à pouvoir faire \$1,000 à \$3,000 par année.
Adresser
HENRY F. LEMONT & CO.,
236, RUE ST. JACQUES,
Montréal.
3-44 tf.

LA FLEUR ENCHANTEE.

A UN MOT DE COMMANDEMENT une fleur magnifique apparaît à la boutonnière de votre habit et y restera aussi longtemps que vous le désirerez; expédiée franco pour 50 cents. Incitation puissante pour les agents de faire de l'argent; ils peuvent facilement faire de \$5 à \$20 par jour. Transmettez \$2 pour un équipement d'Agent et vous assurez un territoire.
Adresser
ALWIN & CO.,
Case du Bureau de Poste, 422,
MONTREAL.
3-44 tf.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,
SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.
THOMAS A. HAINES, gérant.
Assortiment splendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer.
Pianos échangés.
Orgues à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.
3-44zz

MALADIE DES CHEVAUX.

La guérison certaine contre cette maladie est la
POUDRE DEPURATIVE DE FAUSSE.
Elle a été employée avec succès dans tous les cas et dans toutes les phases de cette maladie.
A vendre cher.
DEVINS & BOLTON, Pharmaciens
Près du Palais de Justice, Montréal.
3-43 d.

LOUIS BARRÉ & CIE.,
SCULPTEURS ET DOREURS
Fabricants de
CADRES DE MIROIRS ET PORTRAITS.
Toujours en mains toutes espèces de
DORURES DE LITHOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES,
Peintures à l'huile, Aquarelles, Corniches de Rideaux, Corniches en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc.
Coins des Rues Craig et St. Pierre,
MONTREAL.
Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront un grand avantage à y faire encadrer leurs gravures.
3-43 l

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT,



Ferblantier, Plombier
Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.
Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.
Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés.
3-43 z.

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAUT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38 zz.

LES chapeaux de feutre, de paille, etc., etc., pour les dames, messieurs et enfants, nettoyés et ornés dans le style le plus récent, chez
GEO. E. SÉGARS,
SUCCESSEUR DE J. W. KEROUX, 666 Rue Craig,
3-40-m.

INSTITUT des ARTISANS CANADIENS.
CLASSES DU SOIR.

LES CLASSES DU SOIR de l'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS sont maintenant ouvertes à l'ÉCOLE ST. JACQUES, coin des Rues Ste. Catharine et St. Denis, et à l'ACADEMIE de M. MAUFFETTE, 50 Rue St. Joseph, coin de la Rue Guy.

Les Classes se font tous les Soirs, (le Samedi excepté,) de 7 à 9 heures.
Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces Classes sans payer: pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux professeurs des différentes Ecoles, et de payer la faible contribution d'UNE PIASTRE pour toute l'année.

Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent.
Secrétaire,
C. D. THÉRIAULT.
3-40 tf

UNE MERVEILLE DE BON MARCHÉ!!
LE MOULIN A COUDRE "BECKWITH,"
PRIX: SEULEMENT \$10.00

POURQUOI payer \$40 ou \$50 pour un moulin à coudre de famille, lorsque vous pouvez en avoir un excellent, qui fera presque autant et une aussi grande variété d'ouvrages pour DIX PIASTRES. Le moulin à coudre "BECKWITH" est un véritable petit bijou. Les Dames dont la santé est délicate peuvent s'en servir sans danger; il fonctionne si facilement qu'une jeune fille de dix ou douze ans, pourvu qu'elle en connaisse les principes, peut le travailler toute une journée sans se fatiguer. Un monsieur de la campagne écrit que, malgré que sa femme soit d'une constitution très-délicate, elle lui a dernièrement fait, à l'aide du petit moulin à coudre "BECKWITH," et cela sans fatigue apparente, un vêtement complet en drap français, plus, un habit d'été et divers autres articles. Il dit de plus que son médecin lui avait expressément défendu de laisser entrer un moulin à coudre à pédale dans sa maison, à cause du tort que cela pourrait causer à la santé de Madame, mais que, loin de faire la même défense à l'égard du moulin "BECKWITH," qui se met par la main, il lui en recommanda l'usage comme un bon exercice.
On l'envoie à n'importe quelle adresse sur réception de \$10.00.
Adresser les commandes à la
"COMPAGNIE DES MOULINS A COUDRE BECKWITH,"
236, Rue St. Jacques, Montréal.

Le soussigné est tellement convaincu du bon marché extraordinaire du moulin à coudre "BECKWITH" en regard aux avantages inappréciables qu'il offre aux familles, qu'il n'hésite nullement à se charger de l'agence pour les abonnés de l'Opinion Publique. Ainsi, à tous ceux de nos lecteurs qui nous enverront DIX PIASTRES, nous expédierons un de ces moulin complets, soigneusement emballé, ainsi que toutes les directions nécessaires, en français, pour s'en servir.
GEO. E. DESBARATS.
3-43 tf.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle.
MÉCANISME très-ingénieux, chaise pouvant être mise en trente positions différentes et transformée en chaise d'invalides, de parloir, de bibliothèque, de lecture, d'écriture, de repos, de fumeur, d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire pour un enfant.
Des circulaires, avec diagrammes explicatifs, seront envoyées gratis sur application. Les ordres par la maille ou autrement reçoivent une prompte attention; les chaises sont emballées avec soin et sûreté et expédiées à l'adresse donnée, aussitôt après réception du prix d'achat, ou transmises par express, payables sur délivrance.

DR. N. A. SMITH & CIE.
Seuls fabricants et agents pour la Puissance du Canada.
No. 241, RUE ST JACQUES,
MONTREAL, P. Q. 3-42 zz

\$50,000 VALANT
CONSISTANT EN
HARDES FAITES.
DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.
Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.
Une visite est sollicitée.
R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.
3-22zz

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
Prix: 25 cents par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur
HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.
3-25zz
(Établi en 1859.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1875.
MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,
ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE
Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.
Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable: de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.
Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.
Le Quinium Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.
Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.
Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée et titree, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.
pour obtenir à l'instant un verre d'excellent eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:
EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

- BRONCHITES
- CATARRHE DE LA VESSIE
- RHUMES
- TOUX OPINIATRE
- IRRITATION DE POITRINE
- COQUELUCHE.
- EN LOTIONS: — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.
- AFFECTIONS DE LA PEAU
- DEMANGEAISONS
- MALADIES DU CUIR CHEVELU.
- EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.
- ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
- CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.
Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:
CASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.
PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec
3-14zz

BONNE NOUVELLE.

JE, Soussigné, viens d'ouvrir un magasin de MARCHAND-TAILLEUR, sur un haut pied, et sollicite respectueusement une visite de mes nombreux amis et du public en général. Mon assortiment en fait de Draps, Tweeds, Flanelles, etc., etc., est le plus complet.
Ouvrages et coupes, garantis.
AUGUSTE GRUNDLER,
No. 246 RUE ST. JOSEPH. 3-34 m

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE.
(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.
Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.
On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.
Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL,
77 Rue St. Jacques.
CHARLES GARTH,
JAMES MATTINSON,
H. W. GARTH. 3-22 zz

LIBRAIRIE NOUVELLE
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,
(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)
MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en
ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.
Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.
3-25zz

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE.
Coin des Rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL.
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zz

F. X. BEAUCHAMP,
(Successor de D. Smilie.)
BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE
PIERRES PRÉCIEUSES.
134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER 134
MONTREAL.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 11 Octobre, 1872.
L'ESCOMPTÉ AUTOMISE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.
R. S. M. BOUCHETTE,
Com. Issaire des Douanes.

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE:
GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVRETS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHS et ORNEMENTS DE RIDEAUX.
L. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.
3-23zd

COURS ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE

ET
FLORE DU CANADA
À L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION
PAR
L'ABBÉ J. MOYEN,
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU
COLLÈGE DE MONTREAL.
1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.
Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.
Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.
En vente aux bureaux de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-24 tf.

'The Canadian Illustrated News'
Journal Hebdomadaire
De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements.
Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an.
PAR NUMÉRO..... 10 Centins.

CLUBS.
Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.
Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.
Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.
On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.
AGENCE GÉNÉRALE:
1—COTE DE LA PLACE D'ARMES—1
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
319—RUE ST. ANTOINE—319
Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.